

Lumières dans la Nuit

revue d'Ufologie

octobre 2013

56^{ème} année

8,50 euros



en haut : 14 juillet 2013, 65 secondes avant les Champs-Élysées... (photo Jonathan Giné, voir p. 28)

ci-dessus : 5 mai 2013, Montauroux (Var)
(photo Stéphane Brignone, voir p. 24)



Dans notre précédent numéro, p. 24, les deux petites photos, en bas de la colonne de droite, ne permettaient pas de distinguer ce qui nous intéresse. Les voici donc de nouveau.

En fait, ce ne sont pas deux, mais trois photos du passage de cet hélicoptère, qui révèlent des détails inattendus. La comparaison des trois clichés permet de dégager quelques constats : Ainsi, on voit que l'inclinaison de la forme sur l'horizontale varie : de 50° environ sur la première photo, elle passe à 65°, puis à un peu plus de 80°. Si c'est bien un objet matériel que montrent ces photos, il ne semble pas qu'il ait conservé une position constante par rapport à l'hélicoptère.

Sur des tirages plein format des trois clichés, on constate que les trois taches occupent des positions différentes dans le champ, ce qui permet d'écarter l'hypothèse d'un corps étranger collé sur l'optique.

L'appareil (numérique) utilisé par Stéphane Brignone est un Pentax K-30 (de 16 mégapixels) équipé d'un objectif 18-135 mm. Les données correspondant aux trois clichés sont, dans l'ordre :

1/320 s 135 mm F 13 iso 200

1/320 s 115 mm F 13 iso 200

1/320 s 115 mm F 13 iso 200

Rappelons le lieu et la date: Saint-Cézaire-sur-Siagne (Alpes-Maritimes), le 19 juin 2013 à 11h11. Voir p. 26.

L'hélicoptère est un Sikorsky S 76 immatriculé aux Iles Caïman.



Lumières dans la Nuit

Revue d'Ufologie

Fondateur : Raymond Veillith (+)
Directeur : Joël Mesnard

Abonnements (pour 6 numéros)

France : 46 euros

Europe : 49 euros

USA, Canada, Afrique : 54 euros

Polynésie française, Japon, Australie : 58 euros

abonnement de soutien, pour la France :
à partir de 50 euros

règlements

par chèque ou par mandat à l'ordre de
Joël Mesnard, sans autres indications SVP

correspondance

LDLN
BP 3
86800 Saint-Julien-l'Ars

avis

Le fait de publier tel ou tel document ne prouve pas
nécessairement que nous en approuvons tous les termes.

Chaque document est publié dans la perspective que,
considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et
susceptible de nous rapprocher de la vérité, qui reste notre but
et notre idéal, et que nous recherchons sans parti pris. Les
documents publiés le sont donc sous la responsabilité de leurs
auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957
sur la propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute
reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite
sans notre autorisation.



Imprimé en France
MG45 Directeur de la publication : Joël Mesnard
N° d'inscription à la Commission paritaire : 0914 K 85264

Imprimerie ESAT Essor, Poitiers

sommaire du numéro 414

un "crash de rien", de type 1, en 1913	p. 4
Tout ça ne date pas d'hier (28 ^{ème} chapitre)	p. 5
l'effet téléobjectif dans l'espace	p. 5
Les témoins baissent la tête au passage de...	p. 7
un cigare sombre, baigné d'une lueur orange	p. 8
révision de l'équation de Drake	p. 9
panthères et compagnie...	p. 10
un processus de familiarisation ?	p. 11
le pseudo <i>crop</i> d'Imling : conclusion négative	p. 17
observations récentes en France	p. 22
combustions spontanées humaines	p. 29
les Nouvelles	p. 34

Nous rappelons à nos lecteurs tout l'intérêt qu'il peut y
avoir à garder, le plus souvent possible, à portée de la
main, un appareil photo prêt à l'emploi immédiat. De
nombreux appareils légers, simples, peu encombrants
et surtout faciles à utiliser, se prêtent bien à cet usage,
notamment s'ils sont munis d'un zoom.

Nous attirons l'attention sur le fait qu'une rencontre
avec le phénomène OVNI peut comporter des risques
pour la santé, notamment si elle dure longtemps. Il
semble que 1% environ des rencontres rapprochées
laissent des séquelles physiques. Cet aspect du
problème a été traité dans nos numéros 123 (épuisé),
339, 344, 345, 357, 358 et 413.

Nous remercions les personnes
qui nous communiquent des informations concernant
les manifestations (récentes ou non) du phénomène
qui nous intéresse. Leur accumulation au fil des ans
permet de saisir certaines caractéristiques de ce
phénomène, et peu à peu, de mieux comprendre
ce qu'il est et ce qu'il n'est pas.

Merci également pour les efforts que vous
voudrez bien déployer pour faire connaître LDLN
et pour susciter d'indispensables abonnements.

Tout ça ne date pas d'hier (28^{ème} chapitre)

un "crash de rien", de type 1, en 1913

Maurice Thil, Joël Mesnard

Au cours de ses recherches dans la collection du *London Times*, au sujet des apparitions d'improbables "dirigeables allemands" en Angleterre, en 1913 (1), Maurice Thil a découvert, dans le numéro du vendredi 14 mars de cette année-là, une nouvelle qui a dû paraître alors aussi dérisoire qu'absurde. Un siècle plus tard, elle prend une signification précise : elle nous offre un parfait exemple de CDR 1, le trente-sixième que nous répertorions (2).

1 : voir LDLN 413, pp. 36 et 37

2 : Nous avons publié une liste récapitulative de 24 cas de CDR 1 dans LDLN 393, p. 11, puis 11 autres cas dans les numéros 396, 397, 398, 401, 406 et 408.

l'article

En voici la traduction :

ALERTE AU DIRIGEABLE PRES DE POTSDAM
(de notre correspondant particulier)

Berlin, 13 mars

Les pompiers de trois villages proches de Potsdam, une quarantaine de fantassins à bicyclette, plus une forte équipe de policiers et d'infirmiers circulant en automobile, ont été engagés la nuit dernière, jusque vers 4 heures du matin, fouillant les bois au sud de Potsdam, à la recherche d'un mystérieux "dirigeable en perdition" signalé par deux femmes. Elles ont raconté au bedeau du village qu'elles avaient vu, à six heures du soir, un dirigeable qui tout d'abord émettait de la fumée, puis qui s'embrasa dans le ciel. Sa nacelle s'était détachée, et était tombée, en feu, dans les bois. Des anciens du village s'étaient montrés sceptiques, mais le bedeau avait aussitôt donné l'alarme, ce qui avait entraîné l'arrivée rapide des moyens de secours sur les lieux. Aucune trace de la nacelle, ni de ses occupants, ne fut découverte, mais un jeune garçon entra à l'auberge du village, disant qu'à un certain endroit de la forêt, il avait senti une forte odeur de gaz. Il s'est avéré qu'aucun dirigeable n'avait pu être à l'origine de ces témoignages, et l'hypothèse la plus plausible est que ce qui a été vu – si quelque chose a été vu – était la traînée d'étincelles du moteur d'un avion. Deux biplans militaires ont survolé hier Potsdam et la zone des recherches.

conformité à la définition

Tous les éléments définissant un "crash de rien, de type 1" (voir LDLN 393) sont présents dans cette histoire : des témoins observent un aéronef en feu, qui s'écrase au sol ; ils donnent l'alerte ; des recherches sont aussitôt entreprises, avec de gros moyens ; elles ne donnent aucun résultat, et aucun aéronef n'a disparu ! On croirait lire le récit d'un de



ces cas récents que nous avons évoqués depuis quelques années : le déroulement, point par point, est le même. Et pourtant, c'était en 1913. Il est vrai que ce n'est pas l'exemple le plus ancien, puisque nous en connaissons un le 22 septembre 1910.

L'explication par « la traînée d'étincelles du moteur d'un avion » est délicieusement stupide, et montre qu'il y a un siècle déjà, la volonté d'expliquer à tout prix un témoignage insolite pouvait conduire à énoncer, avec aplomb, d'assez grosses bêtises.

Tout ça ne date pas d'hier (28^{ème} chapitre, suite)

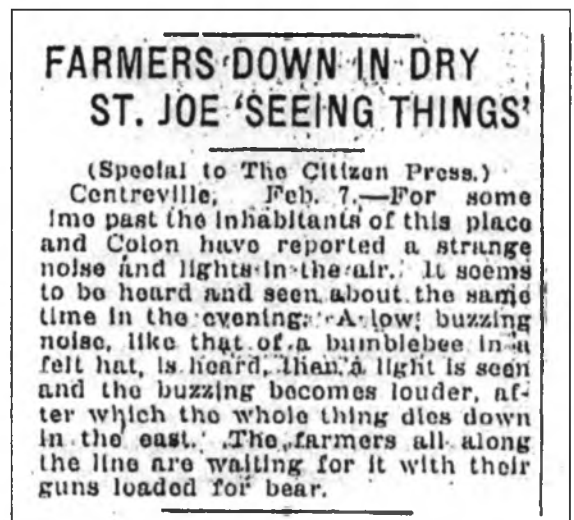
bruits étranges et lumières aériennes... en 1918

Jacques Vallée

Jacques Vallée nous a adressé ce bref article tiré du *Jackson Citizen Patriot*, de Jackson, dans le Michigan, édition du jeudi 7 février 1918. La signification du titre n'étant pas absolument évidente, il nous a précisé que *dry St. Joe* signifie que la ville de Saint Joseph interdisait la vente d'alcool. Ce sont donc des fermiers sobres (ou supposés tels) qui ont entendu et vu des choses anormales. Le sous-entendu est évident (même si on peut lire ça au second degré...) : leurs témoignages sont fiables.

Centreville, 7 février. — Depuis quelque temps, les habitants de ce lieu et de Colon ont témoigné de bruits étranges et de lumières aériennes. Il semble qu'on entende et qu'on voie ça vers la même heure, le soir. Un bourdonnement sourd, comme celui d'un bourdon dans un chapeau en feutre, se fait entendre, puis on voit une lumière, et le bourdonnement devient plus fort, après quoi tout cela disparaît vers l'est. Les fermiers attendent cela avec leurs fusils chargés de cartouches pour les ours.

Tout cela fait penser, bien sûr, au « bruit du Col de Vence », malgré une différence notable : parmi tous ceux qui affirment avoir entendu le bruit du Col, personne encore, à notre connaissance, n'a observé *simultanément* des lumières dans le ciel.



l' «effet téléobjectif» dans l'espace

Jacques Bonabot

Une chose est surprenante : l'effet téléobjectif, dont Jean-Pierre D'Hondt décrit le syndrome dans LDLN 412, a été mis en évidence au cours de vols orbitaux de la NASA. (1)

Gordon L. Cooper (2), à bord de la capsule Mercury MA-9 (Faith 7) lancée le 15 mai 1963, observa « des rivières, des montagnes, lacs et îles, lorsqu'il se trouvait au-dessus de l'Afrique. Il vit de plus —selon lui— le sillage d'un bateau sur le Nil. Et lorsqu'il se trouvait au-dessus de l'Inde, il crut discerner les chemins serpentant, le filet de fumée des cheminées, ainsi que les véhicules. Cette perception était impossible à une telle distance, selon les lois de l'optique, et le centre de contrôle de la NASA la mit

en doute ». (3)

Et puis il y eut le vol de Gemini 4 (GT4), le 3 juillet 1965, avec les astronautes James A. McDivitt et Edward H. White. « Le vol de Gemini était, pour plus d'une raison, important. Revenu sur Terre, White mentionna qu'il avait pu voir des chemins, le sillage des navires, des lampadaires publics, les pistes d'envol d'aérodromes, et la fumée émise par les trains et immeubles » (4). Comme Cooper à bord de Mercury.

En septembre 1965, pendant le seizième congrès de la fédération d'astronautique qui se tint à

Athènes, Kenneth Gatland, spécialiste des questions spatiales aux Etats-Unis, demanda à Cooper quel était le plus petit objet qu'il avait distingué, de sa capsule Mercury en mai 1963, tenant compte du scepticisme qu'il avait rencontré à l'époque.

Cooper avait pu bien voir le sillage des navires en mer : « *L'un de ceux-ci était même un bâtiment de marchandises dans l'Océan Atlantique* ».

Charles P. Conrad, à bord de Gemini 5 (GT5) en août 1965, prit de nombreuses photographies, utilisant même un téléobjectif Questar, dont la distance focale était de 140 centimètres, mais à l'œil nu, une foule de détails était visible sur les continents survolés.

Gatland précise que les facultés visuelles de Conrad étaient de 20/12 sur l'échelle de Snells, alors que cette faculté est de 20/20 sur terre (5).

« Selon Eugene Konecci, de la NASA, poursuit Gatland, il y aurait diverses explications pour ce faible angle de vision. La réfraction de la lumière dans l'atmosphère terrestre – si ceci est exact – ne joue pas pour des scènes qui se déroulent sous la capsule dans l'espace (observations oculaires en direction de l'atmosphère terrestre et sous le vaisseau spatial).

Une seconde théorie concerne l'impression que les objets très longs (telles des traînées de condensation, des voies ferrées, et jusqu'aux fumées provenant de cheminées) favorisent l'observation de petits objets situés à leurs extrémités. Une troisième explication prend en considération l'intégration de stimuli dans le système nerveux central. Peut-être une combinaison de ces possibilités est-elle la bonne réponse ».

La différence des ordres de grandeur, d'une part chez les astronautes, d'autre part chez les témoins de phénomènes ovnis, est remarquable :

pour Mercury 9 :	entre 161 et 267 km
pour Gemini 4 :	entre 161 et 281 km
pour les observations citées par J.-P. D'Hondt :	entre 80 et 800 m

Le phénomène de lentille gravitationnelle s'explique par la déviation des rayons lumineux à proximité d'un champ de gravitation. Il n'y a pas agrandissement de l'image de l'objet, mais déviation seulement (6).

Cette prédiction fut avancée par Albert Einstein dans sa théorie de la relativité générale, puis mise en évidence par l'astrophysicien britannique Sir Arthur S. Eddington (1882-1944) et l'astronome Crommelin au cours des expéditions organisées par la Royal Astronomical Society de Londres (au Brésil et en Afrique occidentale) à l'occasion de l'éclipse de soleil du 29 mai 1919.

Les photographies d'étoiles à proximité du Soleil, prises pendant l'éclipse, montrent une déviation radiale apparente de celles-ci, par rapport

au centre solaire lorsque ces mêmes étoiles sont photographiées à un autre moment, et toujours à proximité du disque solaire.

C'est donc là un phénomène de lentille gravitationnelle, qui trouva en 1979 une nouvelle confirmation avec l'image multiple d'un quasar. Déviation qui permet aujourd'hui d'obtenir des coordonnées de distribution provenant de la masse de galaxies.

On peut lire dans le témoignage sur l'observation aux Estables, Haute-Loire (LDLN 410, p. 27) que l'acuité visuelle du témoin est surprenante. Elle semble même dérangement dans le témoignage de Dannes (Pas-de-Calais), le 30 mai 1971, puisque le phénomène (un atterrissage avec occupant), est décrit d'une distance de 800 mètres :

« Elle aperçut au bout d'un long moment un petit être à la tête démesurément grande, se dandinant à proximité de l'objet, et qui semblait flotter plutôt que marcher ». (6)

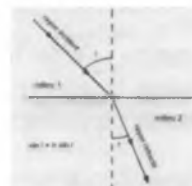
Doit-on se référer aux possibilités avancées par Eugene Konecci ? Plus précisément, faut-il considérer que la réfraction de la lumière provenant de l'ovni et de l'espace immédiat qui l'entoure est différente de celle qui peut se produire dans l'atmosphère où évolue le témoin ?

Que pouvons-nous trouver de fiable dans les rencontres rapprochées venant corroborer ces étranges « effets téléobjectifs » ?

Bruges, 7 juin 2013

notes et références

- 1 : D'Hondt, Jean-Pierre, *l'effet téléobjectif*, LDLN 412 (mai 2013), pp. 18 à 21.
- 2 : Sur Gordon Cooper et ses observations d'ovnis, voir LDLN 358, pp. 1 et 4 à 6.
- 3 : Gatland, Kenneth, *Manned Spacecraft*.
- 4 : Gatland, Kenneth, op. cit.
- 5 : Loi de Descartes sur la réfraction : Quand un rayon lumineux passe d'un milieu transparent à un autre, les sinus des angles d'incidence et de réfraction sont liés par la relation $\sin i = n \sin r$ n étant l'indice de réfraction du second milieu par rapport au premier.



- 6 : Dans les champs de gravitation, les rayons lumineux se propagent généralement en décrivant des trajectoires curvilignes (Albert Einstein).
- 7 : Enquête de M. Bazin, dans *LDLN Contact Lecteurs* de mars 1972, p. 3. Fernand Lagarde commentait l'enquête en écrivant : « Non que je veuille mettre en doute le fait que Mme X... ait observé un phénomène insolite, mais je suis toujours très surpris de l'acuité visuelle des témoins. (...) Je pense que Mme X... en a sûrement rajouté, et que son récit d'un fait réel manque un peu d'objectivité. Disons qu'elle a vu une masse sombre, (avec) autour un personnage, et qu'elle a vu la masse s'envoler ».

Villevêque (49), il y a trente ans :

Les témoins baissent la tête au passage de la soucoupe...

Joël Mesnard

Grâce à M. Brunet, j'ai pu rencontrer, le 20 juillet 2013, les trois témoins d'une apparition remarquable, puisqu'elle s'est déroulée dans de bonnes conditions d'observation, a duré environ un quart d'heure, et s'est achevée par un départ foudroyant de l'objet.

L'incident s'est produit il y a une trentaine d'années, mais il a laissé un souvenir très vif dans la mémoire des témoins.

C'était en 1983 ou 84, en automne, un jour de semaine, vers 19 h 30. La nuit tombait, le soleil était déjà couché. Rentrant de son travail, M. Serge Després arrivait à son domicile, près du lieu-dit La Dionnière, à Villevêque, quelques kilomètres au nord-est d'Angers (Maine-et-Loire).

C'est alors qu'il vit devant lui, en direction approximative de l'est-sud-est, et à une distance qu'il estime à environ 400 mètres, une forme lumineuse allongée horizontalement, immobile à très basse altitude, au-dessus d'un bois. La chose était d'une couleur feu, uniforme.

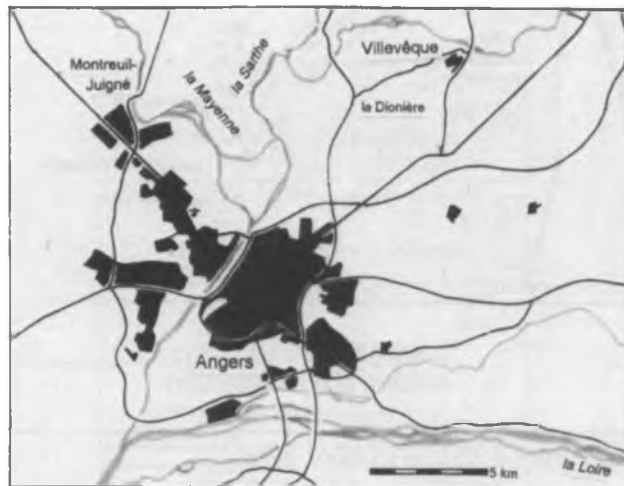
M. Després appela son épouse, qui accourut, accompagnée de leur fille Stéphanie, alors âgée d'une dizaine d'années.



reconstitution de la scène, d'après une photo des lieux prise très récemment. L'espace au premier plan était occupé par une roseraie (qui a disparu). Plus loin, on trouve des prés, puis le bois au-dessus duquel l'objet allait rester immobile pendant un quart d'heure.

Tous trois observèrent ce spectacle, durant six ou sept minutes peut-être, puis, sans changer de place, ni de couleur, l'objet changea de forme, devenant un losange allongé horizontalement.

M. Després donne une estimation assez surprenante de la dimension apparente de l'objet, dans sa dimension horizontale : environ 5 cm à bout de bras, ce qui, à une distance de 400 mètres, correspond à une taille de près de 30 mètres.



La voiture de M. Després était arrêtée pratiquement en direction du phénomène. Il voulut la prendre pour emprunter un petit chemin et aller voir la chose de plus près. Son épouse s'opposa fermement à cette idée : elle n'était pas rassurée, et d'ailleurs, elle se rapprocha (à deux reprises peut-être) de la maison, comme pour s'y réfugier. Sans doute poussée par la curiosité, elle revint malgré tout, tenant toujours sa fille par la main.

M. Després dit aujourd'hui : « *On aurait pu prendre des chaises, et regarder le spectacle !* ».

Le second aspect du phénomène dura à peu près aussi longtemps que le premier, puis son aspect (mais non sa dimension horizontale) changea de nouveau, une sorte de coupole apparaissant sur le dessus de l'objet.



Les trois aspects successifs de l'objet (croquis de M. Després)

Cette coupole, apparemment transparente, n'était pas elle-même lumineuse, mais plutôt éclairée par la partie inférieure de l'objet, toujours « couleur feu ».

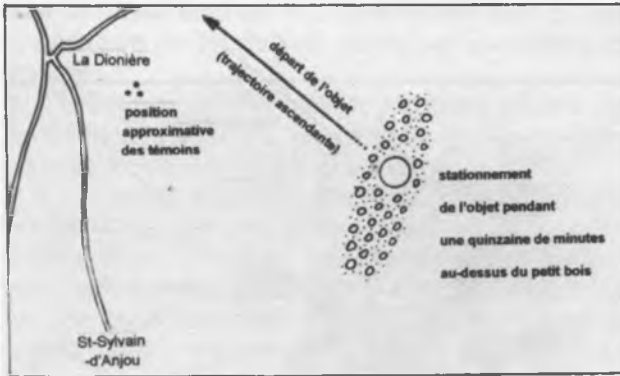
C'est quand l'objet prit ce troisième aspect, avec le dôme suggérant fortement l'image classique de la « soucoupe volante », que chez les témoins, l'étonnement fit place à la frayeur. Mais cette phase de l'observation ne dura que « 4 ou 5 secondes » : soudain l'objet prit quasi instantanément une vitesse fantastique, sur une trajectoire ascendante dirigée approximativement vers le nord-ouest. Ce faisant, il se rapprocha très vite, dans un silence total, des témoins qui, voyant sa taille angulaire croître de

façon alarmante, crurent qu'il fonçait sur eux. Heureusement, il n'en fut rien, et la chose, perdant de sa luminosité, disparut aussitôt dans le lointain, « en une seconde ou deux ». Paniqués, les témoins avaient eu le réflexe de baisser la tête, au moment où l'objet était passé au plus près de leur position !

M. Després précise qu'ils furent tellement frappés par cette aventure (et surtout par les derniers instants), qu'ils passèrent pratiquement une nuit blanche.

Aussitôt après l'incident, il avait téléphoné aux gendarmes, qui lui avaient répondu : « *Reprenez vos esprits, on verra ça plus tard...* ». Et la tentative en était restée là.

M. et Mme Després confièrent leur aventure à quelques personnes de leur entourage, mais, comprenant qu'on ne les prenait guère au sérieux, ils renoncèrent à en parler davantage. Le fait qu'ils aient finalement pu faire connaître leur expérience (au bout de trente ans !) relève du miracle, ce qui nous amène à nous demander combien de témoignages de cette qualité sombrent à jamais dans l'oubli...



les cigares d'Afrique du Nord, suite

un cigare sombre, baigné d'une lueur orange

Patrick Boutonnet

Suite à notre article "les cigares d'Afrique du Nord" (LDLN 411, p.7), Patrick Boutonnet nous a fait parvenir ce témoignage sur un cas plus récent que les neuf exemples cités précédemment.

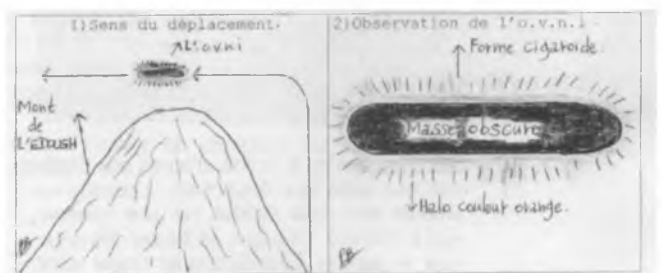
En juin 1968, Julien est professeur de français et habite Annaba (anciennement Bône, port de l'Algérie orientale, proche de la frontière tunisienne, à 660 km environ d'Alger).

Il fume une cigarette sous une véranda (il habite au premier étage), et attend que le repas soit prêt. C'est le crépuscule, le ciel est dégagé. A un moment, il aperçoit en direction du Mont de l'Edough (qui culmine à environ 1000 m d'altitude) une traînée lumineuse venant du nord et se dirigeant vers lui.

En quelques instants, il remarque qu'elle se trouve au-dessus de lui ! Croyant à une fusée éclairante, il prend peur (il a fait la guerre d'Algérie), mais constate, à son grand étonnement, qu'il s'agit en réalité d'un objet en forme de cigare.

Selon lui, l'objet est immobile, silencieux, et se trouve à une altitude qu'il estime à 200 mètres. Il semble massif, et est entouré d'un halo de couleur orange, alors que l'intérieur est plutôt sombre.

Au bout de cinq minutes, l'ovni disparaît sans bruit, à une vitesse stupéfiante, en direction du sud.



Croquis fait d'après le témoin (Nice, le mercredi 30/11/05).

Apparemment, Julien a été le seul à l'avoir vu. A la suite de cette observation, il allait en parler à son épouse, à ses enfants, ainsi qu'à des amis.

Il m'a dit qu'il avait toujours été convaincu de "leur" existence, même avant d'avoir vu cela.

révision de l'équation de Drake

évolution, conséquences, perspectives

Claude Lavat

Le numéro 502 de Ciel et Espace, paru en mars 2012, attire fort heureusement l'attention de ses lecteurs sur la possibilité, et même sur la probabilité (« l'espoir ») d'existence d'autres civilisations dans l'univers.

1. Rappel

C'est en 1961 que l'astrophysicien Frank Drake écrivit sa fameuse équation visant à évaluer le nombre de civilisations joignables dans notre seule galaxie. La forme développée de cette équation est la suivante :

$$N = K_{et} \times P_{pl} \times N_{pl} \times P_v \times P_{int} \times P_{com} \times T \quad (1)$$

Les termes de cette équation sont définis comme suit :

N « joignables » avec les moyens connus en 1961, essentiellement ceux de l'astronomie optique et de la radioastronomie (avant la découverte des exoplanètes initialisée par Queloz et Mayor en 1995)

K_{et} = taux de formation des étoiles dans notre galaxie,

P_{pl} = probabilité qu'une étoile possède au moins une planète,

N_{pl} = nombre moyen de planètes habitables par étoile,

P_v = probabilité que la vie apparaisse sur une planète habitable,

P_{int} = probabilité que cette vie soit intelligente,

P_{com} = probabilité que cette intelligence sache communiquer avec d'autres planètes,

T = durée d'existence d'une telle civilisation.

2. facteurs additionnels

Deux catégories de facteurs supplémentaires me semblent devoir être pris en considération :

2.1 facteurs exogènes (F_{ex})

Les caractéristiques physiques et les stratégies apparentes développées par l'intelligence ou les intelligences responsables des phénomènes ovnis peuvent s'inscrire dans la chaîne rétrocausale suivante :

performances physiques (ovnis « tôles et boulons »)	n = 1
technologies	n = 2
sciences physiques	n = 3
logique et mathématiques	n = 4
principes sociologiques nécessaires à la stabilité d'une civilisation	n = 5
morale et principes éthiques	n = 6
spiritualités / religions / ?	n = 7

Dans le tableau précédent, chaque élément de rang $n = 1, 2, 3, \dots, 6$ est la conséquence de l'élément de rang $n+1$.

L'élément de rang 7 ne semble pas être accessible scientifiquement dans l'état actuel de notre science.

2.2 facteurs endogènes (F_{end}) générés par notre civilisation

D'une manière similaire à la chaîne précédente, on peut définir une chaîne algorithmique rétrograde nous autorisant l'observation de phénomènes ufologiques et nécessitant l'existence de conditions physiques (technologies et sciences) permettant ces observations mais impliquant aussi des facteurs psychologiques annihilant nos barrières de protection sociétales (l'« immunosociologie » de J.-P. Petit). Seule l'intersection terminale de ces deux chaînes rétrocausales permettrait un contact entre notre civilisation et une (ou des) exo-civilisations.

Je propose donc de compléter le membre de droite de l'équation de Drake (1) par l'adjonction du facteur exogène F_{ex} défini en 2.1 et des facteurs endogènes F_{end} définis en 2.2. Il est à noter que je

comprends sous le terme de "technologie" les techniques et les technologies dépendant des sciences sémiologiques, et pas seulement celles concernant le support physique de l'information.

3 . nouvelle version de l'équation de Drake

L'équation initiale de Drake (1) prendrait ainsi la forme suivante :

$$N = V_{et} \times P_{pl} \times N_{pl} \times P_v \times P_{int} \times P_{com} \times T \times F_{ex} \times F_{end}$$

4 . conséquences épistémologiques

La nouveauté conceptuelle introduite par l'adjonction des facteurs F_{ex} et F_{end} résulte essentiellement de l'émergence des facteurs d'ordre moral ou éthique ainsi que psychologique dans l'ovniologie actuelle. Il faudrait donc, ainsi que je le propose dans mon livre *Ovnis : l'Hypothèse Extraterrestre Généralisée, la Transformation Sténopéique*, édité chez ABM (1), que toute institution privée ou étatique dédiée à l'ufologie fasse appel à des compétences dans ces domaines, ceci confirmant une fois de plus la nécessité d'une approche transdisciplinaire de la question ovnienne, comme cela a toujours été le cas dans l'étude des civilisations terrestres.

L'adjonction des facteurs F_{ex} et F_{end} introduit une contrainte supplémentaire à la valeur numérique de N désignant le nombre d'exocivilisations avec lesquelles nous pourrions avoir un contact. Ceci diminuerait le poids du paradoxe de Fermi, « Où sont-ils ? », initialement formulé par Teilhard de Chardin.

On pose souvent aux ufologues la question suivante : « Pourquoi ne se montrent-ils pas ostensiblement et massivement ? ». La réponse pourrait se trouver dans l'élément n° 6 de la chaîne rétrocausale figurant en 2-1 : une civilisation munie de principes éthiques élémentaires nous fournirait-elle la preuve formelle de son existence, sachant que cela provoquerait l'ethnocide du genre humain ?

Parfois le mensonge par omission présente des vertus d'ordre moral, même chez nous : annoncerions-nous à l'un de nos enfants la mort d'un de ses parents proches, sans préparation ni précaution ?

Et dans l'évolution de la vie intelligente dans notre univers ou dans un univers parallèle, il me semble que l'humanité est encore en classe maternelle. C'est la raison pour laquelle, dans notre lettre ouverte adressée au Président de la République, datée du 16 avril 2008, nous ne demandions pas la publication des résultats de la recherche scientifique dont nous suggérions formellement l'entreprise.

1 : Editions ABM : 63 rue du Cordeau, 77390 Courtomer
téléphone : 01 64 06 93 18 contact@abm-editions.com

panthères et compagnie : ça continue, et ça se complique

J. M.

Six mois après l'apparition d'une panthère noire à Villeneuve – Loubet (06), quatre numéros consécutifs de *Var Matin* (datés des 4, 5, 6, et 7 juillet) rapportent plusieurs observations comparables, à 110 km de là, au hameau des Pomets, sur les hauteurs de Toulon. Elles ont été faites la 30 juin au soir, puis le 2 juillet, également le soir, et à deux reprises le mercredi 3 juillet, vers 12 h 30 et à 14 h. Les témoins sont trois membres d'une même famille. En outre, deux habitants du lieu, Magali et Olivier, après avoir entendu un miaulement suspect, ont eu la surprise de voir toute une famille de renards terrorisés venir se réfugier sur leur terrasse (ce qui est plus étonnant encore, le renard ne cherchant généralement pas la compagnie de l'homme !). Quant à M. Nicolas Viale, il a eu lui aussi une surprise, en découvrant que son poulailler avait été vidé de ses dix occupants. Ne restaient plus sur place que des plumes et du sang.

Il se trouve que notre amie Claude Abgrall habite non loin de là, et par une chance extraordinaire, elle connaît très bien une personne qui

n'attache aucun intérêt au problème ovni, ni aux incidents paranormaux en général, mais qui effectue des travaux ménagers pour une dame âgée qui habite les environs. Or cette dame a tout d'abord confié à la relation de Claude Abgrall qu'elle avait elle-même vu « une panthère noire », qui s'était rapidement fondue dans la végétation.

Elle a ajouté que cette « panthère » lui avait paru d'une longueur extraordinaire, et qu'elle n'était pas véritablement noire, mais plutôt gris foncé avec des taches (ou raies) longitudinales plus sombres.

L'affaire du poulailler sanglant invite évidemment à considérer l'hypothèse d'un prédateur naturel, qu'il s'agisse d'un renard ou d'une authentique panthère, échappée d'on ne sait où. Mais se peut-il que ledit prédateur ait extrait du poulailler les corps de ses dix victimes ? Les prédateurs ont-ils l'habitude de faire des stocks en prévision de possibles pénuries de chair fraîche ?

Quoi qu'il en soit, voir les derniers développements dans notre rubrique "les Nouvelles".

un long processus d'accoutumance ?

Alain Bauquet

L'étude des témoignages a mis en évidence, au cours des dernières décennies, quelques caractères récurrents qui permettent de comprendre, peu à peu, ce que semble être le phénomène OVNI, et la manière dont il se comporte. L'un de ces caractères récurrents est l'existence de *témoins privilégiés* : certaines personnes, sans qu'on sache pourquoi, vivent au cours des ans des "expériences de type ovni" répétées, comme si le phénomène s'acharnait sur elles, comme si elles entretenaient avec lui, involontairement ou non, on ne sait quelle relation à sens unique.

Nous en avons présenté, à diverses reprises, des exemples. Celui d'Alain Bauquet (et, à diverses reprises, de ses proches) est révélateur. Ceux qui connaissent Alain savent quel homme sérieux, réfléchi et prudent il est. Il ne poursuit aucun but caché en faisant connaître ses expériences, et il n'a nul besoin de côtoyer le mystère pour s'épanouir. Il se trouve, simplement, au cœur d'une situation extrêmement énigmatique, qu'il tente de comprendre. Je le connais bien, et je me porte garant de son entière bonne foi.

Le dernier des incidents rapportés ci-dessous, celui qu'a vécu Françoise, présente un intérêt qui n'échappera à personne : il entre dans l'obscur catégorie des « RR4 ». J.M.

Pour nos lecteurs attentifs, Alain Bauquet n'est pas un inconnu : son nom a été cité à de nombreuses reprises dans nos pages. On se souvient par exemple de sa première aventure ufologique, vécue en famille, à l'âge de 9 ans, à Port-Bergé, dans l'île de Madagascar (LDLN 394, pp. 31 et 32), ou des remarquables photos d'une grosse boule au sol (observée par six témoins), à Saint-Barnabé (06), le 2 août 2007 (387, pp. 34 et 35 ; 389, pp. 11 et 12), et par-dessus tout, de l'extraordinaire photo de Saint-Pierre de Rome, en couverture de notre numéro 399.

Alain ne « chasse » pas le phénomène, comme le fait, par exemple, Stéphane Brignone, mais depuis quelques années il obtient souvent des photos-surprises, comme celles qu'on peut voir dans les deux dernières pages de notre précédent numéro.

En 1999, il nous a fait part des expériences que des personnes de son entourage et lui-même avaient vécues, dix et vingt ans plus tôt, en région parisienne. Ces expériences éclairent la longue histoire de son apparente relation avec le phénomène. Il nous en fait maintenant le récit. J.M.

**30 ou 31 juillet 1979,
observation d'un ovni par Mme Yolande Raoult,
ma grand-mère, à Herblay (Val d'Oise)**

L'observation relatée ci-dessous est la première et la seule faite par ma grand-mère au cours de sa vie. Elle était âgée de 82 ans à l'époque, et est décédée en 1996.

Elle avait été concierge à Paris pendant trente ans, et depuis 1971, elle était domiciliée chez ses petits-enfants, au 6 avenue de La Martinière, à Herblay. Elle était en excellente santé, tant physique que mentale. Ses lunettes de vue à double foyer lui

donnaient une vision normale. Son caractère fort, entier, ne la portait pas à gober n'importe quoi. Elle était même méfiante, voire critique ou ironique, vis-à-vis de la question OVNI.

Le compte-rendu qui suit a été réalisé en octobre 1999 par son petit-fils, Alain Bauquet, qui, le lendemain des faits, en 1979, en compagnie de son épouse Françoise, a recueilli le témoignage de Mme Raoult dès son lever, et alerté la Gendarmerie de Cormeilles-en-Parisis, avec l'accord de Mme Raoult. La Gendarmerie est venue sur place aussitôt, avec un épais recueil d'interrogation, et a ensuite dépêché le GEPAN, qui s'est déplacé quelques jours après.

Plusieurs points sont à préciser :

Le témoin n'a jamais cherché de publicité autour de cette observation, et n'avait jamais lu d'ouvrages sur le sujet des ovnis.

Son petit-fils Alain, par contre, est passionné par la question des ovnis depuis la vague de 1954, et est abonné à *Lumières Dans La Nuit* depuis plus de vingt ans (en 1999).

Au sein de la famille, la question des ovnis était abordée le plus souvent sur le ton de la plaisanterie, et en ce sens, Alain passait plutôt pour un original.

La sincérité du témoin principal ne peut être mise en doute, eu égard au sérieux bien connu de cette personne, qui de surcroît se trouvait en pleine possession de ses facultés malgré son âge.

Le témoin avait l'habitude de dormir sans fermer les volets de sa chambre, en croisant seulement les doubles rideaux, mais de manière imparfaite, laissant une sorte de triangle assez vaste et large dans le haut de la fenêtre, par lequel on voyait dehors, et en particulier les deux pavillons situés en face du nôtre. La fenêtre était orientée au nord-nord-ouest.

Dès son lever, vers huit heures, ma grand-mère, sans émotion apparente, me dit : « Toi avec tes ovnis, je te retiens... ». Aussitôt intéressé, je lui demande pourquoi. Elle me raconte alors ce qui, selon elle, se serait passé durant la nuit :

« Je dormais depuis peu lorsqu'une lumière blanche m'a réveillée. J'ai alors vu que la chambre entière était illuminée comme en plein jour, au point que de mon lit, et sans lunettes à mon grand étonnement, j'ai pu lire l'heure à ma pendule (1) : il était minuit juste. Très surprise, je me suis assise dans mon lit, et c'est alors que j'ai aperçu par la fenêtre une boule blanche, non éblouissante, très grosse (environ 4 à 5 fois la pleine lune), qui passait très lentement, de gauche à droite, entre notre pavillon et ceux des voisins (2), à une hauteur un peu supérieure au mur d'enceinte de notre pavillon, soit environ 5 à 10 m. En fait, cette boule parcourait en ligne droite la rue qui séparait notre pavillon des deux autres, à une hauteur constante, sans changer d'intensité. Du fait que je m'étais dressée dans mon lit, la boule m'éclairait maintenant directement. C'était très beau.

C'est alors que je me suis aperçue que je ne rêvais pas, car j'ai vu Ulysse, notre teckel qui dormait au pied de mon lit, regarder lui aussi la boule qui défilait, et cela sans rien manifester de particulier, hormis le mouvement de sa tête (éclairée par la boule), qui manifestement suivait des yeux le passage du phénomène.

Je n'ai rien vu de spécial à l'intérieur de cette boule qui ressemblait à la lune, aussi bien pour la forme (mais en bien plus gros) que pour la couleur (sans les taches des vallées et des montagnes).

Ce qui m'a le plus étonnée, c'est que la vitesse de déplacement de la boule était vraiment très lente, et que j'ai pu l'observer facilement jusqu'à ce qu'elle disparaisse, cachée par le mur d'un autre pavillon situé sur ma droite et mitoyen de notre terrain, en direction de la gare d'Herblay (à environ 100 m de chez nous). J'ai dit à Ulysse « Tu as vu ? », et nous nous sommes rendormis aussitôt ! »

Ce témoignage, recueilli dès le lendemain au réveil, appelle de nombreux commentaires :

Le calme (voire le détachement) de ma grand-mère m'a frappé.

J'ai été bien plus surpris encore lorsqu'à ma question « Mais pourquoi ne nous as-tu pas réveillés, alors que tu sais très bien que je rêve de voir un ovni, et que j'ai ma caméra au pied du lit ? » (3), elle m'a répondu « Je n'y ai pas pensé, car j'étais bien trop absorbée par ce que je voyais ».

Je lui ai proposé de témoigner auprès des gendarmes, et elle a accepté, quoiqu'avec une certaine réticence. Il a fallu que j'insiste, en lui faisant ressortir tout l'intérêt de ce témoignage.

Les gendarmes ont pris son histoire très au sérieux, et ont accompli leur tâche très minutieusement, en utilisant un manuel officiel dont j'ai pu apercevoir quelques pages, notamment une qui comportait un croquis de « soucoupe volante »

classique, vue de face avec deux gros phares si j'ai bonne mémoire.

J'ai dit aux gendarmes que j'étais passionné par les ovnis et que, pour cette raison, je m'abstiendrais de tout commentaire, laissant à ma grand-mère le soin d'exposer son observation seule, sans la reprendre (mais je n'aurais pas eu à le faire, car elle a strictement maintenu la version que je connaissais déjà).

Une fois le témoignage consigné, j'ai demandé aux gendarmes : « Est-ce que ma grand-mère a rêvé, ou vous paraît-elle digne de foi ? ». Réponse : « Elle n'a sûrement pas rêvé, car nous avons eu hier (ou ces derniers jours, je ne sais plus, c'est moi qui souligne) un témoignage en tous points identique, d'une autre personne sur la région, et votre grand-mère nous paraît tout à fait crédible ».

Ma grand-mère n'a pu estimer correctement la durée de l'observation, et s'est contentée de nous dire : « C'était très lent, et j'ai pu bien l'examiner ».

Vingt-ans après (4), je suis toujours sidéré par la non-réaction de ma grand-mère, qui n'a pas pensé à me réveiller. Il est vrai que ce type de réaction est, semble-t-il, courant, puisque mon épouse, confrontée à un phénomène lumineux nocturne dans notre chambre, en mars 1989 à Nice, n'a pas pu, ou pas voulu me réveiller non plus... ce qui laisse place à de nombreuses réflexions et méditations.

Enfin, mais c'est peut-être là le point le plus important, ma grand-mère qui souffrait depuis des années d'un rhumatisme très douloureux dans le bras droit, a attendu près de deux mois après son observation pour nous dire un jour : « Vous allez me trouver stupide, mais depuis que la boule m'a éclairée, je n'ai plus aucune douleur à mon bras ! ». Nous l'avions remarqué, car elle ne se tenait plus le bras comme elle avait l'habitude de le faire, et surtout, elle ne prenait plus d'antalgiques.

Ma grand-mère est décédée en juin 1996, et depuis 1979, nous ne l'avions plus entendue se plaindre de son bras... Comprenne qui pourra, mais le lien avec son observation m'est toujours apparu évident.

août 1979, probablement un dimanche, Herblay (Val-d'Oise)

Ce soir-là après le dîner, mon épouse, ma mère, Marcelle Bauquet, 57 ans, E. F., 47 ans, et moi venions de jouer aux cartes. (Ma grand-mère, ainsi que mon fils Pascal, 15 ans, étaient également présents dans la maison). A minuit pile, je me suis levé en déclarant : « On va aller voir les ovnis », ce qui n'a surpris personne, tant je suis coutumier du fait (Il est rare que je me couche, le soir, sans jeter un œil au ciel durant une dizaine de minutes).

Nous sommes sortis, sauf mon épouse, qui est allée se coucher, car le lendemain matin nous reprenions le travail, et sans ma grand-mère, qui

voulait faire un peu de rangement, et qui s'est un peu moquée de nous... malgré l'observation qu'elle avait faite le 30 juillet...

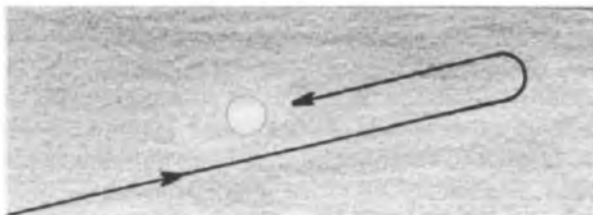
1^{ère} observation

Une fois sortis dans le jardin, nous avons levé les yeux en direction approximative du sud-ouest, et nous avons aperçu alors une boule très brillante (genre Vénus), grosse comme une étoile « normale », à une altitude très élevée (impossible à chiffrer en l'absence de repères), se déplaçant de manière rectiligne, à une vitesse semblable à celle d'un satellite.

D'ailleurs, quand E. F., novice total en la matière, s'exclama : « C'est un ovni », je lui répondis aussitôt : « non, c'est un satellite éclairé par le soleil ».

Durant dix à quinze secondes, nous avons tous regardé cette boule brillante poursuivre en ligne droite et sans changer d'aspect (ce qui me renforçait dans mon identification à un satellite), lorsque nous avons été témoins d'une chose aussi subite que spectaculaire :

Le « satellite » a brutalement, et sans freinage apparent, décrit un virage en épingle à cheveux, quasiment sur place, et a repris son trajet, exactement en sens inverse, en conservant son aspect, sa brillance et sa vitesse, mais dans l'autre sens, et toujours sur une trajectoire rectiligne, presque celle qu'il avait suivie auparavant.



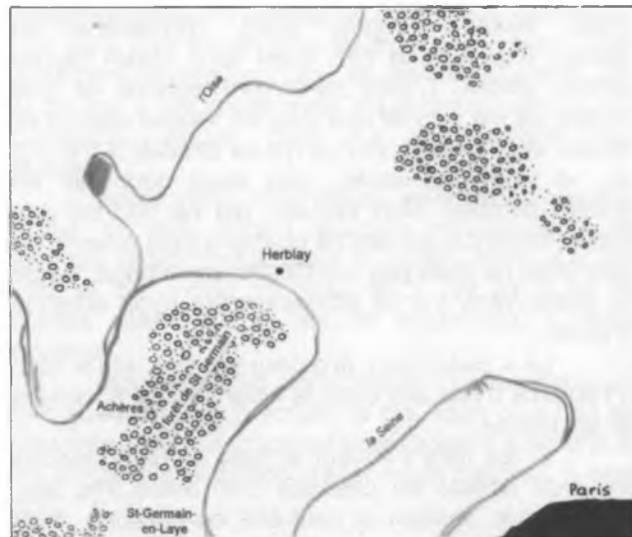
J'en suis resté ébahi, tellement la manœuvre avait été inattendue et rapide. Nous avons ensuite suivi des yeux ce « satellite », jusqu'à ce qu'il disparaisse dans le ciel, comme un satellite authentique.

Puis nous avons discuté de cette curieuse observation, mais sans tirer de conclusion. Nous avons cependant exclu le satellite, l'avion, l'hélico, le retour d'une fusée ou d'une station spatiale, la météorite, le ballon atmosphérique. Toutefois, comme je connaissais bien certaines caractéristiques propres aux ovnis, et en particulier leur « manoeuvrabilité », j'avoue que j'ai fait le lien avec les ovnis, mais sans rien dire aux autres. Nous étions alors tous très étonnés, mais calmes.

2^{ème} observation

Nous discussions encore, une dizaine de minutes plus tard, lorsque notre attention fut attirée par le bruit d'un moteur. (Nous sommes incapables, aujourd'hui encore, de nous souvenir s'il s'agissait d'un réacteur, d'un moteur à pistons, ou d'une turbine (5).

Pour la bonne compréhension de ces choses, il convient de préciser que notre pavillon dominait la vallée de la Seine vers le sud-sud-ouest, ce qui nous permettait (en particulier du premier étage) de voir loin vers Achères, Saint-Germain-en-Laye, etc.



J'avais l'habitude, depuis des années, avec mon fils, d'observer, de jour comme de nuit, les avions qui décollaient ou atterrissaient sur Roissy (ou peut-être le Bourget), et je connaissais donc les axes et les altitudes habituellement utilisés, ainsi que les feux classiques des avions la nuit (feux de position et phares d'atterrissage).

Pour en revenir à l'observation, nous avons alors regardé dans la direction du bruit de moteur (vers le sud), et j'ai vu alors deux phares qui correspondaient, à s'y méprendre, à des phares blancs d'atterrissage d'avion, à la différence que ceux-ci m'ont paru énormes (2 ou 3 fois ceux que l'on voit habituellement sur les avions), et surtout, non éblouissants, puisque nous pouvions les fixer sans gêne aucune.

Ce qui me surprenait le plus, c'est que ce supposé avion venait exactement vers nous, dans un axe inhabituel, et surtout à très basse altitude, puisque, regardant cela en direction de la vallée de la Seine, je voyais les phares à hauteur de mes yeux, ce qui m'a amené à formuler cette remarque : « C'est un avion, et il va, soit nous passer juste au-dessus, soit s'écraser sur le pavillon ». Les autres pensaient la même chose.

Malgré le danger potentiel et la crainte que nous aurions pu avoir, nous restions calmes, fasciné en ce qui me concerne, mais calme, et nous avons continué à regarder, sans penser à fuir !

Poursuivant sa route en ligne droite, moteur très bruyant et phares toujours allumés (mais sans feux de position blanc, vert et rouge, ni gyrophare rouge en dessous, ni feu à éclats), ce que nous pensions tous être un avion s'est rapproché de nous, en plein dans l'axe du pavillon. Dans un grand vacarme, il est passé juste au-dessus de nous, à une altitude que nous avons estimée à moins de 100

mètres, et à une vitesse inférieure à 100 km/h (J'ai fait un rapprochement par rapport à une voiture).

Lorsqu'il est passé, j'ai vu les phares (toujours allumés et non éblouissants) laisser furtivement derrière eux une lueur qui se réfléchissait sur de « l'acier », et j'ai pu apercevoir ensuite une grosse masse allongée, noire, comparable au fuselage d'un Boeing 707, mais sans aucun feu de position visible. C'était réellement énorme et très bruyant. Je me suis dit que tous les voisins allaient se réveiller et sortir pour voir ce qui se passait. Il n'en fut rien, et vingt ans après, cela reste pour moi un mystère complet. Mon épouse, qui ne dormait pas encore, et dont la fenêtre de chambre était ouverte de notre côté, ne s'est pas manifestée davantage. Seule ma grand-mère me dit ultérieurement avoir entendu un avion.

La « carlingue » m'a paru sombre, et j'ai bien vu l'amorce d'une aile dans la lueur laissée à l'arrière par les phares.

Si les faits s'étaient arrêtés là, nous aurions juré avoir assisté au passage d'un avion très bas, sans feux de position et peut-être en difficulté, mais un avion sans aucun doute possible. La suite nous laissa plus dubitatifs.

En effet, dans un réflexe normal, nous nous sommes précipités de l'autre côté du pavillon (côté nord, donc), à 15 ou 20 mètres de notre position initiale, pour suivre des yeux cet avion qui volait si bas, et voir ce qu'il allait devenir.

Je courais en regardant en l'air, et j'ai été surpris de constater l'absence de feu de position à l'arrière ; mais j'entendais toujours le vacarme du moteur. Subitement, tout s'est arrêté, je n'ai plus rien entendu du tout, et je n'ai plus rien vu, comme si tout ceci n'avait pas existé !

Je me suis retourné vers ma famille, qui m'avait suivi et qui se trouvait aussi éberluée que moi, au point que nous ne savions que dire. Je leur ai juste demandé de constater que nous ne rêvions pas.

Puis nous avons discuté, et là seulement, je me suis risqué à leur dire que nous venions *peut-être* d'assister au passage d'un ovni. C'était la seule explication plausible, car si le moteur d'un avion s'éteint subitement, à si basse altitude, cet avion a de fortes chances de s'écraser rapidement. Nous aurions donc dû entendre quelque chose, voir des flammes ou de la fumée, surtout en plein centre ville. Or nous n'entendions strictement plus rien, hormis les murmures habituels d'une calme nuit d'été.

Cette explication ne les a pas vraiment convaincus, et nous avons remis au lendemain le sujet, persuadés que les journaux allaient nous apprendre le crash d'un avion, peut-être loin d'Herblay, en admettant que nous nous soyons trompés sur l'altitude et la vitesse en les sous-estimant (ce que personnellement je n'acceptais pas, eu égard aux quelques repères que j'avais pris lors du passage juste au-dessus de nous (hauteur du toit, antenne TV, comparaison avec la vitesse d'une voiture, et habitude de voir passer des avions bien plus haut).

3^{ème} observation

Nous n'avions pas la notion du temps écoulé, étant trop pris par l'action, mais il était déjà 0h45 à ma montre. Nous sommes restés là, dans le jardin, à discuter, après avoir appelé, mais en vain, mon épouse déjà couchée, et ma grand-mère qui est sortie pour rentrer aussitôt, nous disant que c'était sûrement un avion (elle avait donc bien entendu).

Quant à mon épouse, elle nous a reproché de l'empêcher de dormir, et m'a demandé de venir me coucher.

Il était bien 1 h du matin lorsque, lasse de discuter tout en ne voyant plus rien dans le ciel, ma mère décida d'aller se coucher. Nous restions donc trois dans le jardin : E.F., mon fils et moi.

Ma mère venait de nous quitter depuis cinq à dix minutes pour rejoindre les combles aménagés au 2^{ème} étage, lorsque ma grand-mère me hurla : « Monte voir ta mère en vitesse, elle voit un cigare volant ! ».

Inutile de dire que nous avons grimpé quatre à quatre les deux étages. Arrivés en haut, ma mère nous dit : « ça vient juste de s'éteindre ; il y avait en direction de la gare (donc vers le nord) une sorte de cigare allongé avec des « hublots » allumés, pendant quelques secondes. Je l'ai bien vu par la petite lucarne du toit ».

Nous eûmes beau attendre en regardant, rien de visible, sauf quelques nuages blancs, relativement bas. Lassés, nous décidâmes de redescendre dans le jardin, en laissant ma mère en surveillance dans les combles.

A peine arrivés en bas, nous entendîmes ma mère crier par l'interphone : « Venez vite, ça sort des nuages, et c'est allumé ! ».

Je suis arrivé le premier à la fenêtre (pas à la lucarne) des combles, au moment précis où ma mère me disait : « Il s'éteint », mais suffisamment tôt pour apercevoir une lueur très fugace, une sorte de brume blanche, pendant une seconde, ce qui m'a permis de déterminer que ça se dirigeait vers le sud-sud-ouest.

Sans perdre une seconde, je suis redescendu au premier étage, dans notre chambre, suivi par mon fils, au grand dam de mon épouse qui hurlait qu'elle voulait dormir, et qu'on veuille bien arrêter de faire ce vacarme.

Mon fils et moi avons saisi chacun une paire de jumelles, en nous précipitant à la fenêtre de la chambre (côté sud). Immédiatement, je repérai à l'œil nu un feu rouge fixe qui « dérivait » lentement vers le sud-sud-ouest, à moins de 300 mètres (J'avais le repère d'une haute cheminée que je connaissais bien), feu que je désignai à mon fils, qui ne voyait rien.

Je braquai alors les jumelles vers ce point. Mon fils ne parvenait pas à localiser le feu rouge, ou ne le voyait pas, faute peut-être d'un réglage adéquat. Je découvris alors, à mi-hauteur de la cheminée, défilant de gauche à droite entre elle et nous, soit à moins de 300 mètres et à 30 ou 40 mètres de hauteur, une masse noire, opaque, aux

contours assez nets mais difficile à décrire ou à assimiler à quelque chose de connu. C'était plutôt allongé et assez épais, totalement opaque mais se découpant sur l'arrière-plan.

Cette masse était munie vers l'arrière, mais au-dessus de l'arrière, d'une sorte d'empennage d'avion, style DC9. Cette masse se déplaçait très lentement, semblant dériver, à moins de 50 km/h peut-être. J'apercevais très nettement le feu rouge fixe sous l'ensemble, au milieu. Mon fils, lui, ne voyait toujours rien, et cela m'énervait : j'aurais voulu l'aider à trouver, mais j'étais trop occupé à regarder.

J'ai donc suivi, seul, aux jumelles, cette masse noire qui, toujours avec le feu rouge fixe allumé, a lentement continué à dériver vers la vallée de la Seine...

Au bout de deux ou trois minutes, cette masse a opéré, sans s'incliner, un virage lent vers sa gauche, ce qui l'a placée sur un axe d'éloignement par rapport à nous. Elle a poursuivi sa route ainsi, pendant plusieurs minutes, décrivant des sinusoïdes vers la droite puis vers la gauche, toujours sans s'incliner du côté vers lequel elle virait, sortes de trajectoire à plat que je distinguais bien, de même que le feu rouge qui est demeuré fixe tout au long de l'observation. Ensuite j'ai perdu de vue successivement cette masse noire, puis le feu rouge fixe, qui se sont éloignés sans hâte en direction de la forêt de Saint-Germain, comme en se promenant...

4^{ème} observation

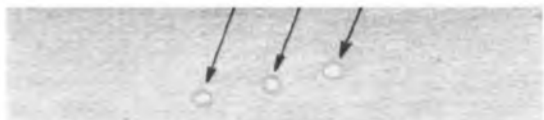
Lorsque cette masse eut disparu, mon fils et moi sommes restés dans la chambre, discutant assez vivement car je lui reprochais de ne pas avoir été assez vif ou concerné pour parvenir à observer la chose. J'aurais vraiment voulu qu'il puisse corroborer mes observations.

Inutile de dire l'état d'exaspération de mon épouse, qui souhaitait toujours s'endormir !

Après quelques minutes de discussion, nous nous sommes remis « en faction » à la même fenêtre, avec les jumelles. Il était alors 1 h 10.

Nous venions à peine de braquer nos jumelles, très verticalement, vers le ciel (j'apercevais le bord de la gouttière du pavillon), quand passèrent, à une vitesse absolument extraordinaire, trois petites boules blanches, du même type que celle décrite dans la première observation de cette soirée. Elles sont sorties « du toit » en direction de la haute cheminée dont il est question dans l'observation précédente, et nous ont paru se situer extrêmement haut dans le ciel car, sans les jumelles, je ne suis pas certain que nous aurions pu les repérer.

Ces trois boules se déplaçaient sur des trajectoires strictement parallèles, la première se situant à gauche, la seconde au milieu, en retrait, et la troisième à droite, en retrait par rapport à la seconde.



Aucune structure visible ne paraissait les relier les unes aux autres, et pourtant nous avons eu le sentiment, tous les deux, qu'elles se déplaçaient en bloc, comme des avions volant en formation.

C'est leur vitesse qui nous a stupéfiés : depuis leur apparition à notre verticale, jusqu'à leur disparition vers 45° d'élévation (estimation grossière), il ne s'est pas écoulé plus de trois secondes. C'était réellement impressionnant, et personnellement, j'ai eu du mal à les suivre avec les jumelles jusqu'à leur disparition. Aucun bruit n'a accompagné leur passage.

Après cette observation, nous avons observé le ciel, en vain, durant quelques minutes, et nous sommes redescendus dans le jardin, alors que ma mère et E.F., déjà couchés, nous ont dit qu'ils en avaient assez vu, et que le lendemain, il fallait travailler.

Nous sommes donc restés tous les deux, un petit quart d'heure, à scruter le ciel, mais plus rien ne s'est manifesté. Les nuages commençant à envahir le ciel, nous avons décidé d'aller nous coucher. Il était alors 1 h 30.

Contrairement à l'observation de ma grand-mère, fin juillet, je n'ai alerté ni la Gendarmerie, ni le GEPAN, car j'ai considéré que ce témoignage leur paraîtrait beaucoup moins crédible, eu égard à ma participation directe et à mon fort intérêt pour le sujet. L'idée de « délire collectif » les aurait sûrement effleurés, alors que nous sommes restés calmes, lucides, et que nulle crise d'hystérie ne nous a frappés, à aucun moment. Au contraire, je m'attachais à noter mentalement les détails, les heures... Nous comparions nos impressions... Mais en matière d'ovnis, tout le monde connaît l'attitude « frileuse » des autorités, et je savais que ma seule présence induirait un soupçon, surtout si peu de temps après l'observation de ma grand-mère.

J'ai été stupéfait de ne rien lire, ni entendre, sur ces observations dans les médias au cours des jours qui ont suivi. C'est à croire que nous avons été les seuls à assister au spectacle !

Je reparle fréquemment de cette soirée avec mon fils, mais pour constater qu'elle ne lui a pas laissé de détail marquant en mémoire. Il se souvient du virage en épingle à cheveux de la boule, et d'un avion qui est passé bas au-dessus du pavillon, puis dont le moteur s'est éteint. Il n'a pas oublié non plus les trois boules et leur vitesse extraordinaire, mais les détails, pour décrire ces choses, lui font défaut.

Aujourd'hui encore (1999), vingt ans après les faits, j'ai conservé intacts mes impressions et mes souvenirs.

nuit du 18 au 19 mars 1989, probablement vers minuit, 184 avenue de Gairaut (les Vergers de Gairaut), à Nice

Tout commence le dimanche 19 mars 1989, vers 8 h du matin, lorsque mon épouse se lève et me rejoint dans la salle de séjour, en me disant de suite : « Je sais pourquoi Mémé (ma grand-mère maternelle)

n'a pas pu nous prévenir quand elle a vu son ovni, à Herblay ». Eberlué, je lui demande pourquoi.

Elle m'explique alors qu'elle s'est éveillée en pleine nuit, sans raison apparente. Couchée sur le côté gauche, face au mur de la chambre situé à un mètre environ, elle a connu un accès de peur très violente en apercevant un rayon de lumière (non éblouissante) qu'elle a pris au premier abord pour le faisceau d'une torche électrique dirigé au-dessus d'elle par un cambrioleur qui se serait introduit dans la villa.

Ce faisceau provenait de derrière son dos (donc, du côté où j'étais couché). Tout de suite, elle a remarqué une chose qui lui a paru incroyable : ce faisceau ne touchait pas le mur ! Il s'arrêtait « dans l'espace, en l'air », se terminant par un cercle lumineux.

Elle se rendit compte que la lumière venait bien de derrière nous deux, en franchissant nos deux corps, donc émanait probablement des volets pleins qui, bien entendu, étaient fermés et verrouillés.

Elle put aussi constater que le faisceau allait en s'élargissant vers les volets.

Elle se sentit subitement apaisée et totalement rassurée, certaine qu'aucun cambrioleur n'était dans la chambre et persuadée, sans raison objective, qu'il n'y avait aucun danger. C'était un ressenti très fort, une impression qui s'imposait à elle. La sensation de grand danger avait disparu, en un clin d'œil.

Elle reste persuadée, aujourd'hui encore, qu'« on » l'a rassurée.

Dès lors, pleinement sereine (ce sont ses termes), elle referma les yeux et les rouvrit à plusieurs reprises, pour constater que le faisceau était toujours là, immobile et sans changement.

Plusieurs fois, elle « supplia mentalement » ce phénomène de partir, mais en vain. Puis, à un moment, elle « se sentit s'endormir ».

Quand elle ouvrit les yeux, au bout d'un laps de temps impossible à chiffrer, elle constata avec soulagement que le faisceau avait disparu, la porte était visible, sa lampe de poche se trouvait à sa place, la chienne et moi dormions toujours, paisiblement. Elle se rendormit alors pour de bon, jusqu'au lendemain matin.

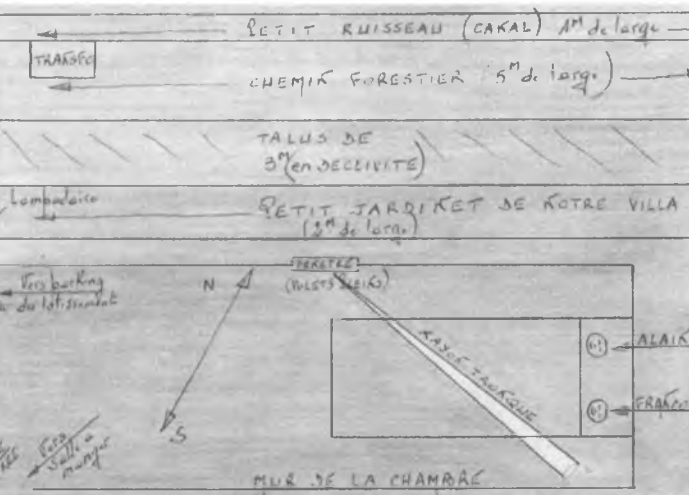
J'ai été sidéré par le rapprochement opéré, dès son réveil, par mon épouse, entre les faits de la nuit et l'observation d'un ovni par ma grand-mère, presque dix ans plus tôt. En effet, elle n'est absolument pas intéressée par le problème OVNI. De plus, ne lisant aucun livre, aucun document, sur le sujet, elle ne connaissait pas l'existence des cas de « tubes ou rayons lumineux tronqués » rapportés par de nombreux témoins à travers le monde (7).

A ma question « Pourquoi ne m'as-tu pas réveillé ? », elle me répondit qu'elle n'y avait pas songé, espérant seulement que le cambrioleur allait s'en aller, puisqu'il n'y avait rien à voler dans la maison.

A aucun moment la chienne, qui dormait sur le lit, entre nous deux, ne s'est manifestée.

D'après mon épouse, tout était silencieux dans la pièce, à l'exception de ma respiration.

Je ne dors habituellement que quelques heures par nuit (4 ou 5), et j'ai le sommeil extrêmement léger, au point que le chat qui marche sur une lame de parquet mal jointe me réveille ! Or, cette nuit-là, j'ai dormi d'un sommeil de plomb, de 22 h 30 à 6 h 30, d'un trait, sauf à minuit précise (j'ai regardé ma montre), heure à laquelle je me suis réveillé subitement, juste le temps de me dire « Tiens, c'est bizarre, je n'aperçois pas le très fin rai de lumière que diffuse habituellement le lampadaire du lotissement par le chambranle mal joint de la porte extérieure de la chambre »



Toujours très apeurée, car pensant à un cambrioleur, malgré la bizarrerie du phénomène, elle s'est alors contentée de se dire « Ne bougeons pas, j'entends Alain qui dort tranquillement, la chienne aussi... je vais attendre qu'il parte... ». Elle a essayé de saisir sa lampe de poche, qui traditionnellement se trouve à portée de main, sur le sol, mais sans parvenir à la trouver (On peut penser que la peur a joué un rôle dans cet échec).

Elle a alors refermé les yeux « pour faire semblant de dormir » !

Régulièrement, elle ouvrait ensuite les yeux... pour constater que ce faisceau lumineux était toujours là, au même endroit, immobile. Alors, elle faisait semblant de dormir à nouveau, et ainsi de suite, à de multiples reprises.

Il lui fut aussi impossible de voir la porte de la chambre que pourtant, d'habitude, elle distinguait très bien dans la pénombre, cette porte étant située dans l'axe de son regard.

A un certain moment, elle essaya, malgré sa peur toujours présente, de chercher à voir l'origine de la lumière, en se retournant sur le dos... ce qui lui fut totalement impossible. Elle ne pouvait plus bouger son corps, et elle en fut réduite à « tirer » son regard le plus possible vers sa droite, sans pouvoir bouger la tête. Cependant, cette tentative pour mieux voir eut trois conséquences :

(8). Et je me suis rendormi aussitôt, d'un coup (ce qui ne m'arrive jamais).

Le lendemain matin, réveillé à 6 h 30 précises comme d'habitude, ma première pensée a été « Tiens, la lumière est revenue, ce devait être une panne, cette nuit ».

Pour ceux qui imagineraient que j'aie pu influencer mon épouse, il est exact que lors de notre emménagement à Gairaut en janvier 1989, j'avais ironisé sur notre environnement (château d'eau, petit cours d'eau, ligne électrique) en disant : « C'est un coin à ovnis, tous les paramètres sont réunis ! ». Mais je ne me croyais pas capable d'impressionner à ce point le cerveau de mon épouse !

Le lendemain, vers 11 h, après avoir écouté Françoise, j'ai appelé l'Observatoire de Nice, qui dispose, de par son emplacement, d'une vue imprenable sur la colline de Gairaut. J'ai parlé avec un homme totalement obtus qui, après m'avoir dit « Ah ! Vous êtes un amateur d'ovnis » (alors que je n'avais pas prononcé ce mot), m'a expliqué qu'un rayon lumineux ne pouvait pas passer à travers un volet en bois plein. A chacune de mes remarques ou questions, j'ai eu droit au même refrain, souligné d'un « Votre femme a rêvé, un point, c'est tout. ».

J'ai alors appelé la tour de contrôle de l'aéroport de Nice, où j'ai reçu un accueil plus agréable. Mon correspondant m'a dit que rien d'anormal n'avait été signalé cette nuit-là. Comme je lui demandais si on constatait parfois des choses curieuses, il a ri et m'a dit : « ovnis, par exemple ? », et il a précisé que l'on constatait parfois des anomalies, mais auxquelles pouvaient correspondre des phénomènes naturels.

1 : L'objet était situé sur une commode, à environ 4 m de ma grand-mère.

2 : Ces pavillons étaient distants d'environ 15 à 20 m du point d'observation.

3 : Cette nuit-là, mon épouse et moi-même, ainsi que notre fils, dormions profondément, ayant parcouru 900 km en voiture dans la journée, pour rentrer du Languedoc où nous venions de passer trois semaines de vacances.

4 : N'oublions pas que ce compte-rendu a été rédigé en 1999 (NDLR).

5 : C'était plutôt un réacteur, selon mon fils.

6 : On peut voir une photo de DC9 dans LDLN 390, p. 34.

7 : Le cas de Trancas, en Argentine, en est l'exemple le plus célèbre.

8 : Cette porte extérieure donnait sur une petite terrasse.

enquête sur le *crop circle* d'Imling (Moselle): conclusion négative !

Jonathan Giné
et ses amis du RDO

Jonathan Giné, Annie, six de leurs amis du Réseau Des Orbes (1), et Maurice Thil, sont allés se renseigner, les 22 et 23 juillet, sur un prétendu *crop circle* signalé à Imling, près de Sarrebourg. Leur conclusion est absolument négative, mais le voyage a été utile. Amateurs de *crops*, méfiez-vous des contrefaçons !

1 : R.D.O. = Réseau Des Orbes forum : www.orbsresearchnetwork.xooit.fr

22 juillet 2013. Après une longue route, nous retrouvons l'équipe : Georges et Mado, qui ont fait une reconnaissance du terrain la veille, Fanfan et Guy, qui se sont déplacés avec Nell et Richard. Fanfan, Guy, Nell et Richard s'étaient déjà rendus sur le *crop circle* (CC) le 19 juillet.

Nous partons de l'hôtel, guidés par Fanfan et Georges, et après 2,4 km, nous arrivons en vue du CC d'Imling.

Il ne se voit pas facilement de la route : seule une partie du cercle central et de son anneau est légèrement visible, et si l'on regarde bien, on peut apercevoir d'autres cercles. Ceci est dû à la faible déclivité du terrain par rapport à la Départementale 955, qui passe à proximité du champ.

Il est nécessaire de prendre un petit chemin (privé) d'exploitation pour accéder au CC en suivant la *tramline* (trace laissée par les engins agricoles), et on débouche sur le cercle central, d'une superficie totale (anneau compris) de 365 m². A 16 h 40, nous sommes dans le CC.

Nous constatons immédiatement qu'il a déjà souffert du passage de nombreux visiteurs depuis le 4 juillet 2013, date à laquelle il a été signalé à la presse (*L'Est Républicain*, édition électronique du 4 juillet). Nous rencontrons un groupe de quatre personnes qui visitent le site et qui sont des lecteurs d'un site consacré aux *crop circles* « des cercles dans la nuit ». A part ces visiteurs, nous sommes seuls sur le site. La chaleur est étouffante, écrasante ; nous

sommes arrivés en pleine canicule. Nous prenons la température du sol avec le thermomètre laser : 31,3°C. Sous les blés, à même le sol, cela donne 43°.

Etant donné que nous venons d'arriver, la priorité pour cette fin d'après-midi est d'obtenir des photos aériennes du CC. Un CC est fait pour être vu du ciel ! La composition générale d'un CC échappe aux observateurs au sol.

Le coût des services d'un pilote local, les contraintes horaires et d'argent font que nous avons opté, pour nos enquêtes, pour des drones et hélicoptères radiocommandés (RC), équipés de caméras vidéo. Nous avons réalisé trois films depuis les airs, avec trois types d'appareils différents :

1°) un drone quadricoptère qui a survolé pendant 20 minutes le CC, à une altitude variant entre 100 et 110 mètres. Nous avons pu également survoler la zone située derrière le bois qui délimite sur sa longueur la parcelle du champ.

2°) un hélicoptère RC (2) qui a effectué un stationnaire à 80 mètres d'altitude, et depuis ce stationnaire, plusieurs rotations sur 360°, de manière à avoir une vue aérienne panoramique du CC.

3°) un avion RC qui a atteint l'altitude de 200 mètres, et qui a pu faire un film du CC sur une bonne partie de sa longueur.

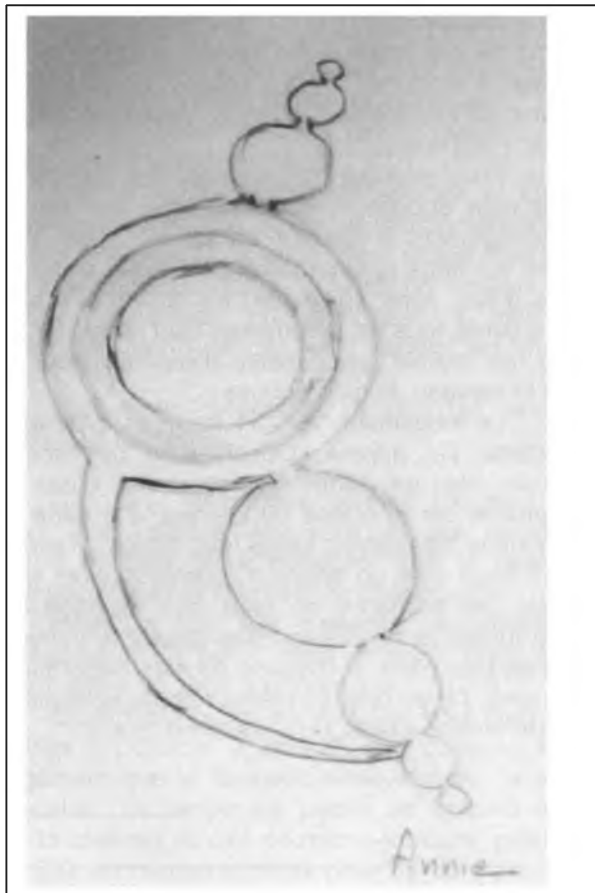


un détail de la formation, photographié par drone

Nous avons ainsi obtenu des vues depuis le ciel des différentes parties du CC, et par conséquent, observé quelques détails intéressants, qui ne sont pas visibles depuis le sol.

La chaleur brûlante a affecté les batteries de nos drones, mais cela n'a pas empêché la réalisation des vidéos.

Au sol, Explorateur 63 tente une TCI (trans-communication instrumentale) en se plaçant instinctivement au centre du cercle principal. Elle ne ressent rien de spécial. Il en va de même pour moi, et pour Maurice. Georges ne ressent rien de spécial, mais pense qu'il y a peut-être des "énergies" mesurables avec du matériel apporté sur place (résistivimètre, etc).



ci-dessus :
croquis effectué sur place par Annie :
vue général du (faux) CC d'Imling.
On note que l'architecture globale de l'agroglyphe est vaguement inspirée de formations découvertes, il y a une quinzaine d'années, dans le Wiltshire, mais n'en présente ni la taille ni la beauté.

Mado, par contre, ressent à plusieurs endroits de fortes douleurs au ventre. Elle retrouvera l'avion RC qui, après un superbe vol à une moyenne de 200 mètres d'altitude, avait atterri en plein champ de blé, et qui avait disparu dans ceux-ci (3). Son don est impressionnant, et sans elle, l'avion aurait été irrémédiablement perdu, et avec lui la précieuse vidéo.

Nell et Richard, pour leur part, ressentent la présence d' « énergies apaisantes et vivifiantes ».

Maurice prélève des échantillons de blé à l'intérieur et à l'extérieur du *crop*, pour des cultures ultérieures en aveugle. Il prélève les échantillons soigneusement déposés dans des enveloppes numérotées, en indiquant leur provenance.

Des photos sont réalisées au reflex depuis le sol, afin que nous ayons des images claires et nettes. Nous utilisons aussi des compacts performants comme des S 9100 pour les photos en macro des tiges de blé.



la couronne centrale et le cercle principal, vus par drone

Le soleil tape dur, bien qu'il soit déjà 18 h 30. Cela fait deux heures que nous sommes dans ce *crop circle* d'Imling. Nous décidons maintenant de rechercher le propriétaire du champ, car nous désirons mettre l'accent sur la communication avec lui. Nous n'oublions pas que le CC est situé sur un terrain privé et cultivé, et que la présence du CC représente un manque à gagner pour l'agriculteur. Dans le contexte actuel, cela peut avoir des conséquences importantes sur la gestion de cette parcelle de culture.

L'équipe remballa les drones et les APN. Le lendemain sera consacré aux mesures techniques sur le CC, et nous recherchons le propriétaire du champ. Nous arrivons dans une grande exploitation agricole, guidés par Fanfan qui a déjà eu contact avec le propriétaire, Monsieur L. Un homme âgé nous indique que le propriétaire travaille à quelques kilomètres de là, dans un de ses champs. Il nous indique un chemin pour aller le retrouver, mais les indications sont trop vagues, et nous renonçons.

L'équipe est fatiguée, car la plupart d'entre nous sont arrivés le jour-même, venant de très loin. Nous décidons de suspendre les opérations, pour les continuer le lendemain avec des mesures, des relevés, et l'examen des blés au sol dans les différents cercles.

Le soir, nous nous retrouvons dans un restaurant, et là, nous faisons la connaissance d'une personne qui prétend savoir qui est à l'origine des CC de la région, depuis 2008. Cette personne (que nous appellerons « M. V. ») craint probablement d'avoir gaffé en disant cela, et sera ensuite plus réservée dans ses déclarations. Elle a été approchée par des *circlemakers* (fabricants de cercles) qui séviraient en Moselle, en relation avec des pilotes civils d'un aérodrome proche... L'information, obtenue spontanément, est capitale, et sème la stupeur dans notre groupe.

Après le repas, Maurice s'exerce aux orbes avec Mado, qui démontre une fois de plus ses capacités médiumniques et son aptitude à appeler les

orbes : sur une photo, Maurice est couvert d'orbes, de la tête aux pieds, et ensuite le phénomène se répète ou non, selon que Mado l'a appelé ou non !

Une mention spéciale à Explorateur 63, qui nous a conduits de Paris à Imling d'une traite, avec une seule pause-déjeuner, ce qui l'a beaucoup éprouvée en raison de la forte chaleur.

23 juillet. Nous repartons vers les crops à 9 h 30, et lorsque nous arrivons sur zone à 10 h, la chaleur est déjà au rendez-vous, avec 33°C au sol.

D'un commun accord, l'équipe décide de mettre l'accent sur les mesures au sol, mais aussi, sur l'idée de Maurice Thil, d'expérimenter la technique "planche-ficelle" pour produire un cercle, mais aussi pour effacer l'anneau du cercle central, d'un diamètre de 40,20 mètres. Il s'agit de comprendre la technique employée par les *circlemakers* lorrains.

Toute l'équipe a encore en tête les révélations de M. V. qui, si elles sont conformes à la réalité, éclairent d'un jour nouveau la présence des CC dans la région de Sarrebourg depuis 2007 (4).

Georges et Mado entreprennent les mesures sur le CC, alors que Maurice Thil et moi étudions la structure des blés : coudés ou non coudés. Ce que nous découvrons est navrant, et confirme bien les dires de M.V. : Maurice me montre une tige de blé prélevée dans le cercle central, délicatement extraite avec sa racine.

Elle ne présente pas de coudes avec cavités d'expulsion, rien de particulier ; les racines sont saines. En revanche, la présence d'un Z sur cette tige trahit de manière catégorique l'usage d'une planche qui l'a écrasée. Cette déformation est reproduite par Maurice, à l'aide de sa planche. C'est sans appel. Le blé a bien été écrasé et façonné par des hommes, dans le but de former cet ensemble de cercles et la virgule.

Nous nous rendons dans chacun des cercles de ce CC qui en compte huit, plus un anneau. Le blé, dans chacun d'eux, comporte cette trace d'écrasement caractéristique, due à l'emploi de planches et de cordes. Ce que nous disait M. V. était donc vrai ! Stupeur et déception au sein de l'équipe...

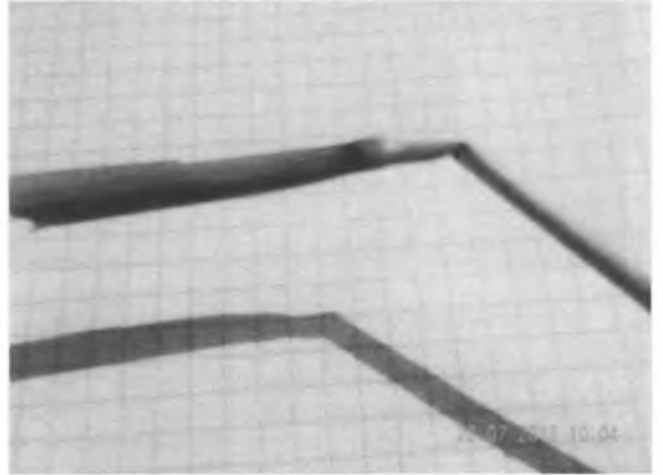
Georges et Mado prennent de nombreuses mesures : résistivité du sol, magnétisme, etc... Toutes ces mesures se révèlent négatives : il n'y a rien de spécial dans ce CC, et pour cause : il s'agit d'un faux manifeste, ce dont on peut trouver sur place les preuves, qui sont nombreuses : blé portant la marque de l'écrasement, absence de relief dans les cercles de blé couché, absence d'animaux morts, etc.

Un événement inattendu survient alors : à 10 h 30 arrive, furieux, le propriétaire du champ, Monsieur N. Furieux ? Le mot est faible... C'est Explorateur 63, restée dans la voiture, en bordure du champ, qui va amortir le choc frontal.



ci-contre : vue plongeante sur une partie du CC (DR)

ci-dessous, l'objet du délit : trace de pliure (à la planche tenue par des cordes) sur une tige de blé prélevée dans le CC : ce n'est pas le résultat d'une action "surnaturelle". (DR)



ci-dessous : vue aérienne des abords immédiats, obtenue par le planeur motorisé (télécommandé) survolant le CC. Au fond, la D 955 (DR).

Les autres images montrent la trace centrale, et donnent une idée de la qualité des images qu'on peut obtenir à l'aide d'un drone (hélicoptère, quadricoptère ou planeur motorisé télécommandé). Avec de l'entraînement, et par temps calme, le pilotage de ces petits engins ne présente pas de difficultés insurmontables.



N. B. : Un compte-rendu complet sur l'enquête à Imling est disponible sur le site du R.D.O. : www.orbsresearchnetwork.xooit.fr

En effet, le propriétaire arrive sur un gros tracteur équipé d'un véritable bélier formé par un contrepoids de charrue. Il s'apprête à démolir la voiture de Georges et Mado, un Berlingo Citroën, qui ne fait pas le poids, face à cet engin agricole. Explorateur 63 accourt. Excédé par ces nombreuses intrusions dans son champ (pour aller voir un faux CC, qui plus est), il est prêt à en découdre et « à en saigner quelques-uns », selon ses propres termes, pour arrêter tout ce cirque autour de son champ et du chemin d'accès, dont il est également le propriétaire.

Explorateur 63 explique que nous avons cherché à le voir, la veille, que nous ne désirons pas aller sur le CC sans sa permission, et que nous voulions au contraire le voir, et discuter avec lui.

Du CC, situé à plus de 200 mètres de là, et avec le dénivelé du terrain, nous n'entendons rien de l'explication. Mado me signale l'arrivée du tracteur. Nous comprenons qu'il s'agit de celui du propriétaire. Maurice et moi accourons vers Explorateur 63 et le propriétaire du terrain. Nous découvrons un homme honnête, mais excédé par ce qui se passe dans son champ. La conversation s'engage.

Ce monsieur nous affirme qu'il s'agit d'un faux CC qui, dit-il, n'a même pas les tiges coudées (ce qui sous-entend qu'il s'est quelque peu renseigné sur les CC).

Monsieur N. nous explique que c'est chaque fois la même chose, à la veille de la fête aérienne locale (nous taisons par discrétion le nom de l'aérodrome incriminé) : il y a apparition d'un CC à proximité immédiate. Et c'était, dit-il, systématiquement pareil, les années précédentes.

Peu à peu, son énervement retombe, et il nous explique qu'il s'agit d'un groupe de personnes bien connues dans la région, avec la complicité de plusieurs pilotes : ils tracent les CC de nuit, ce qui attire du monde dans la région, puis ils proposent des baptêmes de l'air à un bon prix, à ceux qui désirent voir le CC du ciel.

Beaucoup d'avions tournent autour de ce CC, mais ce n'est pas l'armée : ce sont des avions civils qui... font visiter le site !

Monsieur N. insiste sur le fait que beaucoup de gens sont au courant dans la région, mais que les langues ont du mal à se délier. Il évalue les dommages (non couverts par l'assurance) entre 500 et 600 euros. De plus, la fameuse trace-fantôme (qui permettrait de faire la différence entre les vrais et les faux CC), visible un an plus tard, est due, nous explique-t-il, à la germination précoce des blés résultant du tassement du sol.

Là encore, rien de surnaturel, rien que du manque à gagner et du mépris pour l'agriculteur.

Si nous avons été des farfelus venus prendre des bains de soleil dans le CC pour y ressentir des énergies qui n'existent pas, nos voitures n'auraient pas eu la même forme avant et après notre visite à Imling...

Les agriculteurs vont s'organiser, dit Monsieur N., pour mettre fin à ces saccages des cultures. Les

champs seront sous surveillance, et les écraseurs de blé pourraient avoir des surprises.

Ayant terminé leurs mesures, Georges et Mado se présentent au propriétaire du champ, et prennent part à cette conversation qui nous a appris beaucoup de choses.

notes

2 : RC est l'abréviation de radiocommandé.

3 : En effet, quand on utilise un avion ou un hélicoptère radiocommandé pour obtenir des images d'un *crop*, si l'engin se pose assez loin de celui qui le pilote, il peut être extrêmement difficile de le retrouver. Jacques Garnier en a fait l'amère expérience l'année dernière, en Angleterre : il n'a jamais retrouvé son quadricoptère avalé par la végétation. A un niveau de technicité nettement moindre, les lanceurs de boomerang connaissent bien le problème... (NDLR)

4 : La liste des CC apparus dans cette région est déjà importante, pour un périmètre relativement réduit : Hesse en 2007, Sailly-Achatel en 2008, Marly la même année, ainsi que Sarraltroff, puis Hérange en 2009. On en trouve le détail sur le site Internet *Cercles dans la nuit*.

annexes :

données techniques sur le CC d'Imling
(relevées par Georges et Mado, enquêteurs du R.D.O.)

altitude : 195 m
coordonnées GPS :
Lat : 48° 43' 11.69 N
Long : 7° 0' 31.14 E

sens du couchage des blés: anti-horaire dans l'ensemble des 9 cercles, sauf dans "la virgule"

aucune perturbation des ondes radio-électriques constatée en grandes ondes et bande FM, même dans les lignes à haute tension 600 Volts et 1500 Volts.

diamètre du cercle principal : 20, 70 m, soit une surface de 365 m²
diamètre de l'anneau : 40,20 m

mesures au K2 meter sur le cercle principal et l'anneau :

1 led vert allumé = 1,5 milligauss

sous la ligne HT 600 Volts : 2 milligauss

sous la ligne HT 1 500 Volts : 8 milligauss

aucune perturbation de la boussole dans le CC, ni sous la ligne 600 Volts ; légère déviation sous la ligne de 1 500 Volts.

mesures de la résistivité du sol (mesurée avec électrodes L=10 cm, écartement de 2 m, enfonceur 10 cm):

centre du grand cercle : 300 000 Ohms ; bord du grand cercle : 600 000 Ohms ; centre anneau : 500 000 Ohms ; en dehors du CC, sous la ligne de 600 V : 400 000 Ohms.

radioactivité relevée au compteur Geiger de type Radex :

centre du cercle principal : 0,17 millisievert

bord du cercle principal : 0,19 millisievert

sous la ligne HT de 600 Volts externe au CC : 0,19 millisievert

sous la ligne HT de 1 500 Volts externe au CC : 0,21 millisievert

observations récentes
en France

des photos-surprises... et des boules lumineuses

La situation actuelle (plus exactement, ce que nous parvenons à en connaître) peut se résumer en quelques points, dont ceux-ci :

1°) Le phénomène OVNI (autrefois très actif dans le Nord et le Pas de Calais) n'en finit pas d'afficher sa préférence pour les départements du Var et des Alpes-Maritimes.

2°) En l'absence d'autres explications, des photos-surprises sans cesse plus nombreuses tendent à renforcer la folle hypothèse d'« ovnis invisibles à l'œil nu ».

3°) En matière de photos-surprises, la persévérance, poussée à un degré extrême et érigée en méthode, semble donner certains résultats, sans qu'il soit possible de dire si tout le monde est en mesure de les obtenir... et sans qu'il soit possible de conclure.

12 octobre 2012, Montauroux (Var)

Dans LDLN 412, p. 40, nous avons vu une image d'une forme sombre, avec apparemment un reflet du soleil, que Stéphane Brignone a eu la surprise de découvrir sur un cliché d'une simple traînée d'avion dans un ciel entièrement bleu. En voici une autre, du même genre, prise six mois plus



tôt, à 14 h 39, en direction du nord-est. La forme sombre est un peu plus allongée, et sans reflet.

14 octobre 2012, Montauroux (83)

A 13 h 56, Stéphane Brignone a photographié, de très loin, le passage d'un hélicoptère (un EC 135 de la Gendarmerie, très probablement). Cette fois encore, un objet non observé apparaît sur la photo. Sur l'agrandissement partiel ci-dessous (dont



la surface est voisine de $1/10^{\text{ème}}$ de celle du cliché entier), l'hélico est faiblement visible dans le coin supérieur gauche. Voici un détail montrant l'anomalie.



4 novembre 2012, région de Narbonne (Aude)

M. Alain Bussat nous a fait parvenir une coupure de l'indépendant du dimanche 7 novembre qui signale, p. 5, une observation intéressante.

Le jeudi matin, à 11 h 03, au moins six personnes (1+1+4) se trouvant en trois endroits différents, ont vu « un objet lumineux traversant le ciel sans le moindre bruit, à une vitesse stupéfiante ».

Les deux premiers témoins, qui se trouvaient à 1 km l'un de l'autre, dans le massif de la Clape, parlent d'« une grande lueur blanche, grosse comme une ancienne pièce de 5 Francs » (1), vue pendant « plusieurs secondes ». Pour les quatre autres, qui faisaient une randonnée sur les hauteurs de Fleury, « il s'agissait d'un objet tout petit et très brillant, dont la surface paraissait chromée. Il avait la forme d'un réacteur d'avion à l'envers (?), avec la pointe vers l'avant. A l'arrière sortaient des flammes lumineuses. Cette masse ne semblait pas voler plus haut qu'un petit avion, et se rapprochait du sol sur une trajectoire droite. (...) C'était infiniment plus rapide qu'un avion de chasse ». Et ça a été vu pendant une dizaine de secondes.

Concernant la trajectoire, nous n'avons que deux informations : les quatre personnes ont vu l'ob-

jet se déplacer de la droite vers la gauche (mais on ne nous dit pas dans quel azimut elles regardaient), et pour les deux autres, l'objet descendait en se dirigeant vers l'intérieur des terres. C'est peu, et c'est bien dommage, car la fin de l'article nous apprend que trois minutes plus tard, à 11 h 06, les témoignages concernant « une boule lumineuse » ont été nombreux dans les Cévennes.

Voilà une affaire qu'il serait intéressant d'approfondir. Qui voudra bien s'en charger ?

1 : En l'absence de toute indication sur la distance à laquelle cette pièce serait vue, la comparaison ne fournit aucune information sur la taille apparente de la chose. (voir note 2, p. 28)

13 novembre 2012, Peymeinade (Alpes-Maritimes)

Stéphane Brignone a obtenu une quantité impressionnante d'anomalies en photographiant, parfois de très loin, les avions qui passent. La tentation est grande, d'en déduire que ces choses « escortent les avions ». Plutôt que de céder à cette tentation (car les apparences peuvent être trompeuses...), bornons-nous à enregistrer quelques-unes de ces bizarreries.

La photo ci-dessous a été prise à 13 h 13. L'avion se dirigeait (approximativement) vers le nord, et on peut supposer qu'il venait de décoller de Nice.



27 décembre 2012, Région de Narbonne (Aude)

M. Alain Bussat a trouvé deux informations intéressantes dans les numéros du 29 décembre et

du 9 janvier du *Midi-Libre* : un automobiliste roulant sur l'autoroute A9 entre Lézignan et l'aire de Bizanet (donc à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Narbonne) a vu « *une chose étrange qui filait à toute allure dans le ciel, comme si elle tombait, pour finir par éclater* ».

Un habitant de Narbonne a probablement vu le même objet, entre 18 h 15 et 18 h 18 : *la boule, qui avait trois couleurs (jaune, rouge, vert) se dirigeait de la Haute-Vallée vers Sète*.

Bien que les deux brefs articles comportent le mot ovni dans leurs titres et dans leurs textes, l'hypothèse d'un bolide paraît évidemment assez probable.

14 janvier 2013, Peymeinade (Alpes-Maritimes)

Dans nos deux précédents numéros, nous avons signalé quatre cas de "bananes à coupole" qui apparaissent sur des photos-surprises de Stéphane Brignone (25 avril, 22, 24 et 27 mai 2013). Ce faisant, nous avons oublié un cinquième exemple, obtenu le 14 janvier à 12 h 28. Cette fois, la « soucoupe » est inclinée d'environ 110°, ce qui fait apparaître la coupole sous la face inférieure. Le ciel étant d'un bleu très sombre, le contraste n'est pas excellent, mais on devrait distinguer la chose au centre de ce fort agrandissement :



16 avril 2013, Montauroux (Var)

Un hélicoptère EC 135 de la Gendarmerie survole le village. Stéphane Brignone en profite pour le photographier, en mode rafale, toujours avec son réflex numérique Pentax K-30 (de 16 mégapixels) muni d'un objectif 18-135 mm.

Des anomalies apparaissent, sous forme de taches grisâtres, sur trois clichés, mais elles sont de petites dimensions, et le contraste est faible, particulièrement sur la première (15 h 55). Les deux autres (15 h 57) sont reproduites en haut de la page suivante.

Les données techniques concernant ces deux photos sont les mêmes :

temps de pose : 1/320 s
 focale : 135 mm
 F 13
 iso 200



ci-contre :
Montauroux, 16 avril 2013,
15 h 57 :
un insecte ?



ci-dessous :
Spéracèdes, 25 avril 2013,
9 h 21 :
encore un insecte ?

**25 avril 2013,
Spéracèdes (Alpes-Maritimes)**

A 9 h 21 du matin, Stéphane Brignone prend plusieurs photos d'un hélico (un Ecureuil) qui passe au-dessus de lui. Voici (à droite et ci-dessous) des agrandissements partiels de deux clichés :



Une fois de plus, les anomalies sont grisâtres, peu contrastées, et à bords flous. Mais elles sont là.

**5 mai 2013,
Montauroux (Var)**

Quoi qu'on puisse imaginer à propos des images précédentes, l'anomalie qu'on découvre sur la photo prise par Stéphane Brignone à 8 h 22 du matin (alors qu'il venait de rentrer d'une longue veillée nocturne du côté de Comps-sur-Artuby, entre Jabron et Le Bourguet) est étonnante. Quel oiseau (sans tête ni queue), quel insecte, présente cet aspect de boomerang bien dessiné (voir 2^{ème} photo de couverture) ?

ci-contre la photo entière. La flèche indique la position de l'anomalie, sous le bord supérieur.



**25 mai 2013,
entre Tourrettes et Fayence (Var)**

14 h 21. Stéphane Brignone aperçoit un planeur, stoppe aussitôt son véhicule, et prend quelques photos, sans rien remarquer de particulier. Quand il examine attentivement ses clichés sur ordinateur, en les agrandissant au maximum, il découvre l'image qui figure en bas, à gauche, p. 36.

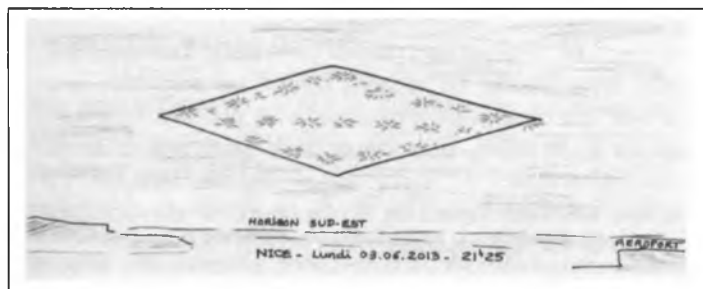
**3 juin 2013,
Nice (Alpes-Maritimes)**

Jean-Claude Dufour a recueilli le n^{ème} témoignage d'une personne qui semble entretenir une étrange relation avec le phénomène :

Il était précisément 21 h 25, lundi 3 juin. Mme Alice P. était chez elle, dans un immeuble dominant en partie la Baie des Anges, en train de parler au téléphone avec une de ses amies. Elle regardait machinalement en direction de la baie vitrée restée ouverte. Dehors, il pleuvait encore un peu, après un après-midi particulièrement orageux. Le ciel très noir était couvert sur huit octa. Elle a vu surgir sous les nuages « une grande plaque en forme de losange, d'une grandeur apparente de 4 cm à bout de bras. Cette « plaque » était munie de très nombreuses lumières tantôt rouges, tantôt blanches. Lorsque les lumières rouges s'éteignaient, elles étaient aussitôt remplacées par les blanches, et inversement, avec une fréquence de deux changements par seconde. Les lumières permettaient de deviner une surface métallique sombre, comme du bronze patiné. L'engin allait du sud-est (de la mer) vers le nord-ouest (la terre). Au bout d'environ huit secondes, le grand losange aux multiples lumières s'est arrêté net en plein vol, repartant à reculons pour disparaître dans les nuages. Alice P. a estimé la durée totale de la manoeuvre à 15 ou 16 secondes. D'après elle, l'engin semblait « très maniable, comme dégagé des contraintes physiques de ce monde ».

Elle aurait dit à la personne au bout du fil : « Je suis obligée de couper, car j'ai un ovni dans ma ligne de mire, il faut que j'appelle d'urgence quelqu'un » (le quelqu'un étant moi-même). Or son portable n'arrivait pas à trouver ma ligne... ce n'est qu'à 21 h 28 qu'Alice P. a pu me contacter afin de me raconter ce qui précède. Mon interlocutrice était manifestement très émue.

Voici un croquis de l'objet insolite, réalisé sur les indications d'Alice P. L'objet est surdimensionné, afin de mieux en montrer les caractéristiques.



**7 juin 2013,
lac de Sainte-Croix**

Journée de détente sur une petite plage près de Bauduen. De petits avions survolent le paysage, et Stéphane Brignone obtient trois anomalies. L'une d'elles (à 15 h 42) est reproduite en p. 36, en bas à droite. Les deux autres (13 h 01 puis 15 h 48) font apparaître des « boules » blanchâtres à bord très flous :



**8 juin 2013,
La Valette-du-Var (Var)**

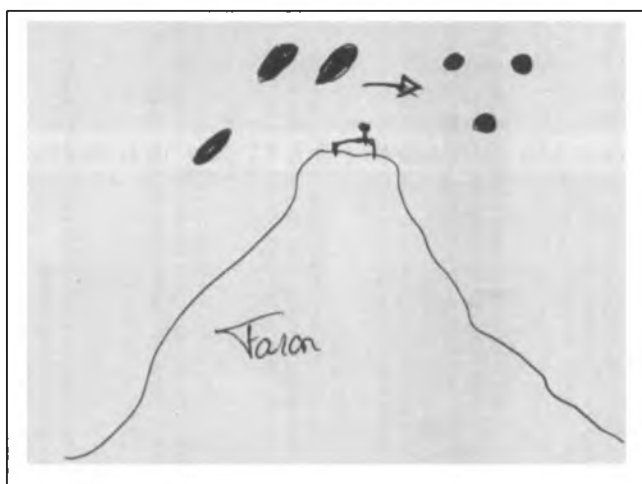
Robert Zirolo nous raconte ce qui a été vu par trois personnes, ce soir-là, entre 21 h 40 et 21 h 45 :

M. Philippot, 30 ans, artisan plombier, promène son chien depuis une dizaine de minutes, dans le parc au pied d'immeubles situés à 500 mètres environ au sud-est des pentes du Mont Faron, qui surplombe la rade de Toulon.

Le temps commence à se couvrir, avec un vent du sud, modéré. Brusquement apparaissent dans son champ de vision, au-dessus du Mont Faron, deux puissantes lumières de couleur orange. Elles sont « beaucoup plus lumineuses qu'une grosse étoile ».

Ces lumières « presque incandescentes » ne diffusent pas. Elles se rapprochent du témoin, d'ouest en est, à grande vitesse, beaucoup plus rapidement qu'un avion de ligne. M. Philippot appelle ses amis Florian et Nicolas, qui se trouvent à quelques mètres de là, leur criant de regarder au-dessus du Faron. (Il s'agit de MM. Fournier, ouvrier métallurgiste et

Mattieu, employé municipal à La Valette, tous deux âgés de 25 ans). Les lumières ralentissent progressivement, et s'arrêtent.



Aussitôt, tranquillement, une troisième lumière arrivant de la même direction rejoint les deux premières par en-dessous, se positionnant au milieu de celles-ci pour former comme un triangle équilatéral. Après quelques secondes d'immobilité, ces lumières commencent à se déplacer, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, modifiant, en une vingtaine de secondes, les angles d'un triangle qui devient rectangle.

Ensuite, une première lumière repart lentement, exactement en sens inverse, jusqu'à disparaître du champ de vision des témoins. Une seconde lumière repart progressivement, de la même façon, et la troisième fait de même.

L'ensemble du spectacle a duré entre une minute et une minute trente.

Il est à noter que le Mont Faron et son voisin le Coudon sont occupés à leurs sommets par des installations militaires, et que les observations insolites y ont été nombreuses depuis des décennies.

Il est à noter aussi que ces lumières étaient de couleur orange, comme les lanternes thaïlandaises, et que l'observation a été faite un samedi soir. Les « sceptiques » ne manqueront pas d'en tirer une conclusion simple. Pourtant, les évolutions de ces trois lumières suggèrent autre chose... Une fois de plus, nous avons des données qui suggèrent une explication, mêlées à d'autres qui la contredisent.

14 juin 2013, Saint-Vallier-de-Thiery (Alpes-Maritimes)

10 h 46. Deux hélicoptères Tigre survolent le village. Stéphane Brignone prend une série de photos, en mode rafale, de celui qui ferme la marche. Ultérieurement, il constate des anomalies sur deux

clichés. Sur le premier, il découvre... une forme de boomerang, tout à fait comparable à celle du 5 mai !

Sur l'autre photo, l'anomalie, plus petite, ne présente qu'une forme quelconque, vaguement allongée. Ces deux photos figurent p. 35

18 juin 2013, Montauroux (Var)

15 h 12. Stéphane Brignone discute avec une amie, sur le parking d'un centre commercial, lorsque survient un Ecureuil de la Gendarmerie, à très basse altitude. Résultat : une tache grisâtre... une de plus !



19 juin 2013, Saint-Cézaire-sur-Siagne (Alpes-Maritimes)

Ce cas a été trop brièvement évoqué dans LDLN 413, p. 24, et les photos, beaucoup trop petites, ne permettaient pas de s'en faire une idée précise. On les trouvera dans le présent numéro, p. 2. Sur la première de ces photos (celle où l'hélicoptère s'approche du photographe, l'anomalie est faiblement contrastée. On la distingue mieux sur les deux autres vues, notamment sur la dernière. Dans les trois cas, il s'agit de simples "taches grisâtres", de forme vaguement allongée et sans contours nets.

7 juillet 2013, La Balme de Sillingy (Haute Savoie)

M. Racamier, regardant vers l'est-sud-est, aux environs de 18 heures, remarqua « *comme une étoile, qui changeait d'intensité* ». Il prit ses jumelles, et vit « *un reflet, puis deux, puis plus rien... et ça recommençait...* ». Il n'y avait pas de nuages. La chose semblait immobile. Il alla chercher son appareil photo et son caméscope, mais ne put rien capter.

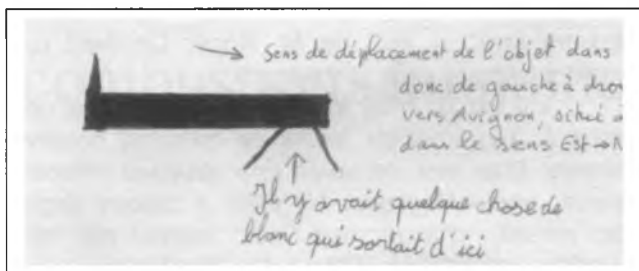
Il décida alors d'utiliser son télescope, qui se trouvait au premier étage. C'est ainsi qu'il découvrit un objet doré en forme d'anneau, qui tournait lentement sur lui-même, de façon régulière, en renvoyant des reflets dorés. Cet anneau se déplaçait très lentement, de la gauche vers la droite, à vitesse constante, sur une trajectoire rectiligne.

L'observation dura une vingtaine de minutes, durant lesquelles l'azimut (voisin de 125°) augmenta peu.

12 juillet 2013, Caumont-sur-Durance (Vaucluse)

Florentin Poulin, 9 ans et demi, a fait une première observation le 11 avril (voir LDLN 412, p. 2). Son père, Alain Poulin, nous expose une nouvelle observation faite par son fils :

Le vendredi 12 juillet, vers 11 h 30, Florentin se rendait à Avignon, en voiture avec ses grands-parents. Au lieu-dit Bonpas, il vit sur sa gauche, dans le ciel, à assez basse altitude, en direction approximative du sud, un objet qui lui parut suivre une trajectoire légèrement descendante, du sud vers le nord.



Un peu plus loin, la route passe près de l'aéroport d'Avignon Châteaublanc. Mais selon Florentin, l'objet n'était ni un avion (pas d'ailes) ni un hélicoptère (pas de rotor).

14 juillet 2013, Houilles (Hauts-de-Seine)

Le matin du 14 juillet, Jonathan Giné s'était installé confortablement pour photographier les avions et les hélicoptères qui participaient au défilé du 14 juillet. Il se trouvait très légèrement au nord de l'axe des Champs-Élysées, et les voyait donc défiler de sa droite vers sa gauche.

Lorsqu'il regarda tranquillement ses photos sur son ordinateur, il eut la surprise de constater la présence d'une anomalie, sur une vue qui montre quatre avions de l'Aéronautique navale : deux Rafale entourés, à droite et à gauche, par deux Super Etendard. L'anomalie et le Super Etendard le plus proche d'elle (sur la photo, tout au moins) figurent sur

la couverture de ce numéro, et voici la photo entière. Écoutant simultanément la retransmission du défilé à la radio, Jonathan est parvenu à la conclusion que 65 secondes environ s'écoulaient entre le moment où il prenait ses photos et l'arrivée des avions sur les Champs Élysées.



14 juillet 2013, Beauchastel et Eclassan (Ardèche)

M. Yvon Vert a eu la gentillesse de nous adresser un petit article extrait du *Dauphiné Libéré* du 20 juillet, qui nous apprend que M. Daniel Praneuf a fait une observation à Beauchastel, et que cette observation a été confirmée par une habitante d'Eclassan, près de Tournon-sur-Rhône, qui écrit :

« Ce 14 juillet, nous étions sur la terrasse avec mon mari et deux amis. Vers 23 h 45, nous avons soudainement vu une lumière ronde et phosphorescente. Elle évoluait lentement dans le ciel, et a accéléré d'un coup, sans faire de bruit, dans le sens inverse du vent, vers le sud. »

vers le 26 juillet 2013, Hyères (Var)

Nous disposons de ce témoignage grâce à l'association CROPS (Centre de Recherche Ovni, Parapsychologie et Sciences) dirigée par Gilbert Attard.

En plein après-midi, M. et Mme Humbert, qui se trouvaient sur la plage des Salins, virent en direction du large et de l'île de Porquerolles, des « points lumineux », blancs, qui s'allumaient et s'éteignaient alternativement dans le ciel. Selon Mme Humbert, on ne voyait simultanément qu'environ six de ces points, et il n'y avait aucun ordre apparent dans cette succession d'allumages brefs et d'extinctions.

N.B. : un phénomène analogue a été observé voici quarante-et-un ans, le 30 août 1972, par M.

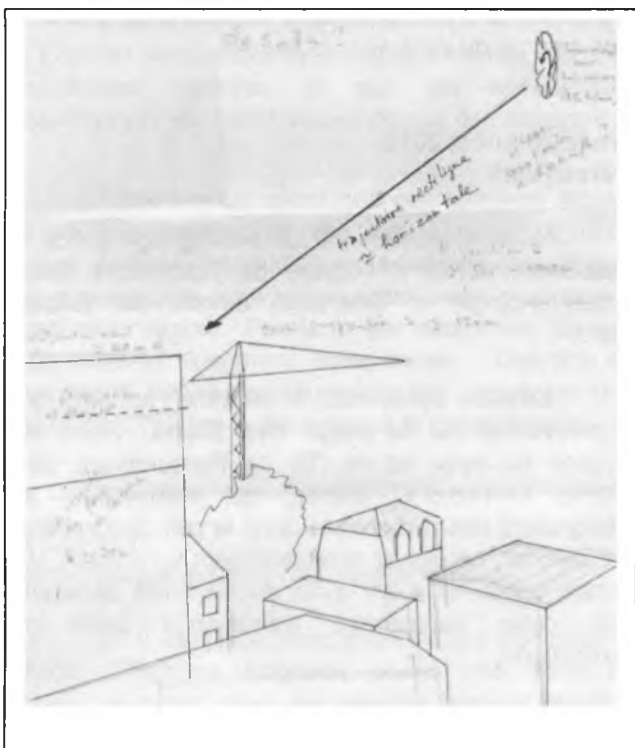
René Balabaud et son épouse, qui se trouvaient au pied du phare de Chassiron, dans l'île d'Oléron : « *un grand nombre de flashes blancs, assez lents et silencieux, s'allumant de manière apparemment incohérente, dans une portion conique de l'espace, axée sur le phare* ».

**27 juillet 2013
Nanterre (Hauts de Seine)**

Vers 20 h 30, Christian Jay et Natacha se trouvaient sur leur balcon (qui donne vers le sud), au 6^{ème} et dernier étage d'un immeuble, quand ils virent apparaître, pratiquement à leur zénith, une chose étrange. C'était une sorte de disque (dans un plan vertical) ou plutôt de roue sombre, tournant sur elle-même. On ne distinguait pas de détails, hormis le fait que le dernier tiers (compté à partir du centre), partagé en quatre secteurs, paraissait « flottant ». L'ensemble de cette « roue » faisait un tour complet en à peu près deux secondes, et se déplaçait sur une trajectoire rectiligne, horizontale, du nord vers le sud.



N.B. : Natacha a plutôt vu une forme carrée, « comme un mouchoir ».



Les deux témoins ont estimé que la chose pouvait se trouver entre 50 et 80 mètres au-dessus d'eux. Le diamètre de l'objet leur a paru être de l'ordre de 5 à 8 mètres. Ils le voyaient donc sous un angle assez grand. Les estimations de diamètre et de hauteur ne sont pas parfaitement cohérentes avec l'estimation de taille apparente (« comme l'ongle du petit doigt, à bout de bras »), ce qui n'a rien de choquant dans un témoignage.

Christian et Natacha ont estimé la vitesse de l'objet entre 50 et 70 km/h. Ils ont vu la chose disparaître à leur vue au bout d'une vingtaine de secondes peut-être, après qu'elle eut parcouru une distance de l'ordre de 1 km. Là encore, la cohérence des estimations n'est pas parfaite, ce qui n'a rien de très étonnant, et nous invite en somme à prendre une moyenne entre ces indications.

Les observations d'ovnis en région parisienne sont plutôt rares, mais elles existent. Par exemple, un objet a été vu et photographié, en plein jour, au-dessus de la Tour Eiffel, le 10 mai de cette année.

**30 juillet 2013,
Eyguières (Bouches-du-Rhône)**

Curieuse coïncidence, voici une autre observation de « roue » céleste : Jean-Claude Dufour nous transmet le récit de M. Roger Corréard (un témoin privilégié) et de son épouse :

« Il est 20 h 30 lorsque surgit du néant une « roue (...) », c'est du moins ce qu'aurait observé Solange. Pour moi, ce serait une structure verticale volante, genre Meccano. Un pilier à chaque angle, très massif, chacun relié aux autres par des croisillons type Tour Eiffel ! Ce fut Solange, qui respirait l'air frais, qui sonna l'alarme : « Vite ! vite ! viens voir ce qui passe sur nos têtes ! ». Je faisais le café à la façon « grand-mère ». J'abandonne ma casserole, j'éteins le gaz, et je me précipite sur le balcon. Là, face à nous (vers le SSO, la lune apparaissant à l'est), je vois une cathédrale de lumières clignotantes multicolores, aussi bien fixes que mobiles, éblouissantes, genre « Rencontres du Troisième Type ». Ahurissant !

Pour mon épouse Solange, il s'agissait d'une roue de 50 cm de diamètre apparent (2). On entendait un vrombissement, comme celui produite par un essaim de frelons. Autre comparaison : une couronne de feu d'artifice, ces « soleils » de 14 juillet. De mon côté, c'était une structure parallépipédique à claires-voies, constituée de quatre piliers massifs à chaque angle, reliés par de multiples traverses. Toute cette structure luminescente, avec des globes lumineux qui naviguaient en désordre, en tous sens, à l'intérieur, était une constellation de feux fixes, d'autres clignotants, tous multicolores. Aucun bruit de moteur, hormis le bruit d'abeilles, sorte de doux

ronronnement. Aucun habitacle, aucun mode apparent de propulsion. Les piliers d'angle étaient éblouissants. L'objet présentait toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. D'après moi, une structure de cette taille ne peut pas voler. Durée de l'observation : entre trois et cinq minutes. Le temps semblait figé (3). L'objet a disparu à l'horizon, visible à 20 ou 30 km. La perte apparente d'altitude et de luminosité était due à l'éloignement. Mon épouse et moi n'avons aucune preuve à avancer. Il aurait dû y avoir des centaines, voire des milliers de témoins... »

N.B. : une heure ou une heure et demie plus tard, une forme lumineuse, « d'abord faite de flammes, puis se transformant en boule

de feu » a été observée à Roanne et à Riorges. Le journal *Le Progrès* du jeudi 1^{er} août, n° 51599 (69G), Ouest lyonnais et Val de Saône, explique l'observation par une lanterne thaïlandaise.

2 : Rappelons qu'une taille apparente est un angle, et non une longueur. A une indication telle que celle qui est donnée ici, on ne peut que répondre : « 50 cm, vus à quelle distance ? ». On peut supposer que le témoin a simplement *estimé* le diamètre (réel, et non apparent) de cette "roue" à 50 cm.

3 : Cette remarque a été formulée dans de nombreux rapports d'observations. Elle pourrait être d'une importance primordiale dans la compréhension de ce genre d'expérience. (NDLR)

deuxième quinzaine d'août : nombreuses observations de boules lumineuses

Alors que la première moitié du mois semble avoir été très calme, on compte de nombreuses observations nocturnes de boules lumineuses au cours des deux semaines suivantes. Plusieurs d'entre elles (et pas celle, étrangement médiatisée, du Havre dans la soirée du 5 septembre) ne sont manifestement pas explicables par des lanternes thaïlandaises. Nous verrons cela dans LDLN 415...

combustions humaines spontanées

Jean Sider

En marge de l'ufologie proprement dite, Jean Sider nous présente ce qu'il a pu apprendre, au fil des ans, sur un phénomène des plus inquiétants.

première partie :

les mains en feu !

deux cas français de combustion spontanée

Dans le numéro 178 (octobre 1978) de LDLN, Fernand Lagarde a évoqué l'affaire d'Uruffe (Meurthe-et-Moselle), qui s'était produite le 12 mai 1977 : une certaine Mme Kazmierczak avait péri, presque entièrement carbonisée. Les enquêtes diligentées par les autorités n'avaient pas permis de comprendre comment ce drame avait pu se produire. L'ancien officier de Gendarmerie Jean-Pierre Fabre a exposé en détail les recherches des enquêteurs dans son livre *Les Feux Meurtriers* (éditions Anne Carrère /Michel Lafon, 1993), pp. 45 à 81.

Nous allons, dans cette première partie, examiner deux cas non létaux. En effet, les combustions spontanées d'êtres humains (CSH) sont quasi systématiquement mortelles, pour autant que je sache. De plus, les victimes sont toujours seules lorsqu'elles se trouvent confrontées à ce type d'expérience paranormale, et enfermées à clé dans leur appartement, sauf dans de rarissimes cas.

Je n'évoquerai pas, dans cette première partie, les cas de CSH "classiques", que j'aborde dans le tome 2 de mon dernier livre (1), plus précisément dans le chapitre consacré aux dommages corporels et matériels causés par des ovnis et autres phénomènes de la même « famille ».

L'exposé qui va suivre est la transposition d'une communication publiée dans *Fortean Times* n°50 (été 1988), initialement publiée en français. Il

s'agit en effet d'un texte rédigé par M. Richond des Brus, qui parut en 1827 dans les *Annales de la Société d'Agriculture du Puy*, pp. 94 à 112.

Ladite communication est très longue. Sa première partie n'est que le rappel de la polémique qui divisait déjà les scientifiques, en ce début du XIX^{ème} siècle, à propos des CSH. J'ai choisi de me limiter à l'exposé des deux incidents, qui sont décrits avec beaucoup de soin. Non seulement ces deux cas sont très différents de ceux qu'on pourrait qualifier de « classiques », mais ils révèlent des caractères opposés, dans un cas et dans l'autre. Cette situation suggère que le phénomène puisse se manifester « comme il le désire », ce qui implique la manifestation d'une intelligence sachant ce qu'elle fait, capable de tuer ses victimes ou seulement de leur causer des dommages mineurs, physiques et psychologiques, et surtout de les épouvanter.

M. Richond des Brus signale que six études ont été faites sur les CSH, toutes démontrant la réalité de ces phénomènes. Ce sont celles des docteurs Lecat, Vic d'Azyr, Lair, Koop, Marc et Fodéré, le premier nommé n'étant probablement autre que Claude-Nicolas Le Cat, sur lequel je reviendrai plus loin. Il précise que deux cas ont été attribués à des assassinats, dont les supposés coupables ont été condamnés à mort et exécutés.

Les CSH sont connues depuis longtemps. Selon Jean-Pierre Fabre, le plus ancien cas répertorié en France date de 1673, et depuis l'affaire de Reims (cas Nicole Millet), au début du règne de Louis XV, on en a recensé environ quatre cents, dont près de la moitié dans l'Hexagone (pp. 27 et 33). C'est, du reste, dans cet ouvrage de Fabre qu'est évoqué le rôle de Claude-Nicolas Le Cat, étudiant à l'Ecole de médecine de Reims.

Le Cat était logé à l'auberge du Lion d'Or, tenue par Jean et Nicole Millet. Celle-ci allait périr une nuit, victime d'une CSH. Son mari, accusé de l'avoir brûlée, fut incarcéré. Lors de son procès, on s'attendait à ce qu'il soit condamné à mort, mais Claude-Nicolas Le Cat, qui avait examiné la victime en compagnie des représentants de la loi, réussit à convaincre les juges que le feu meurtrier, n'ayant provoqué aucun incendie dans l'auberge, avait pris naissance à l'intérieur du corps. En conséquence, un assassinat, que ce soit par Jean Millet ou par quelqu'un d'autre, était impossible. Comme la victime était devenue une alcoolique notoire, Le Cat avança l'idée d'une punition divine, idée que le tribunal accepta, et Jean Millet fut innocenté. Le Cat devait devenir plus tard un chirurgien de renom. Il mourut en 1768, comblé d'honneurs par les académies de médecine de Paris et de Saint-Pétersbourg (Fabre, pp. 13 à 25).

premier cas :
celui de M. Dessimont, en 1827

Voici le récit d'un habitant (un médecin, probablement) du village de Pannessec (2) :

« M. Dessimont était un jeune homme de 24 ans, de taille moyenne, à la chevelure noire et épaisse, au visage rubicond, en bon état de santé. Il ne consommait pas d'alcool. Dans la soirée du 19 avril 1827, il se rendit à l'église du Puy.

Il n'y resta pas longtemps : ayant trop chaud, il choisit de se rendre au domicile de son frère, à l'entrée du village de Pannessec.

Vers 21 h 30, alors que son frère allumait un gros morceau de soufre sur la flamme d'une bougie, quelques gouttes de soufre liquéfié tombèrent sur ses doigts. Sentant la douleur, il frotta ses mains l'une contre l'autre. Des gouttes de soufre tombèrent sur sa veste, qui prit feu. Il appela M. Dessimont à l'aide.

Celui-ci accourut, et s'employa à éteindre, de ses mains, les flammes. Le premier avait deux doigts brûlés... et un trou dans sa veste, mais semblait hors de danger. C'est alors que M. Dessimont, sentant une violente douleur dans les mains, se mit à crier. Une certaine Mme Ginhoux accourut. Elle vit alors que les mains du jeune homme étaient couvertes de flammes, de couleur bleue.

On pensa que ces flammes avaient été causées par le soufre, et on tenta de les éteindre avec de l'eau froide. En vain. Un cataplasme de farine et d'huile, hâtivement appliqué, ne fit qu'attiser le feu.

La victime descendit à la boutique d'un coutelier, au rez-de-chaussée de la maison, et plongea ses mains dans la bourbe, sous la meule de l'artisan, hélas sans succès.

Finalement, au bout d'une heure de douleurs insupportables, il demanda à quelqu'un de lui ouvrir la porte et, accompagné de Mme Ginhoux, il se précipita dans mon bureau. La flamme était si vive qu'elle éclairait les lieux. M. Dessimont, les yeux écarquillés, le visage rouge, me cria : « *Vite, Monsieur, mettez moi quelque chose sur les mains, je brûle ! Regardez : je brûle !* ». Ses mains étaient très rouges et enflées. Une sorte de vapeur, ou de fumée, s'en dégageait.

Il me raconta, en deux minutes, comment cela avait commencé. Tout en parlant, il ne pouvait rester immobile, maudissant ma lenteur à m'occuper de lui. Le remède, en pareil cas, me semblait être une immersion complète de ses mains dans de l'eau froide. Je lui conseillai donc de le faire, pendant toute la nuit, et il se rua aussitôt vers la fontaine.

Quand il m'avait crié « *Je brûle ! Je suis en feu* », je n'avais pas, au premier abord, pris ces paroles dans leur sens littéral. J'ai cru qu'il s'agissait d'une description métaphorique de sa douleur. C'est

pourquoi je ne l'ai pas suivi, alors que je l'aurais fait si j'avais mieux compris ce qu'il voulait dire.

C'est seulement le lendemain que j'obtins tous les détails de sa mésaventure, à ma plus vive surprise. M. Dessimont m'assura n'avoir éprouvé de soulagement qu'aussi longtemps que ses mains restaient dans l'eau. Les en ayant sorties, il était parti vers son domicile, mais au bout d'environ 150 pas, les flammes avaient réapparu.

Il y avait chez son frère deux seaux d'eau préparés pour lui. Il plongeait une main dans chacun d'eux. En très peu de temps, l'eau devint chaude, et il fallut la changer. Bien que la douleur fût pénible toute la nuit, l'eau lui procurait un certain soulagement.

Chaque fois qu'il retirait ses mains des seaux, il voyait une sorte d'huile qui coulait sur ses doigts, et les flammes bleuâtres réapparaissaient immédiatement. Toutefois, il ne pouvait les voir qu'en examinant ses mains sous la table, à la lumière d'un chandelier. M. Varette, un étudiant de 15 ans, qui dormait dans la même pièce, vit les flammes plusieurs fois au cours de la nuit. Ce qu'il en a dit avait l'accent de la vérité.

Vers le lever du jour, M. Dessimont ne voyait plus que quelques étincelles, en frottant ses mains l'une sur l'autre.

La douleur resta vive pendant une partie de la journée, mais elle était différente : moins cuisante, moins fulgurante qu'au début. Ses mains, et plus particulièrement ses doigts, étaient couvertes d'énormes boursouffures emplies de pus rougeâtre.

En plusieurs endroits, l'épiderme était absent, et la chair était grisâtre. L'artère radiale battait fortement, et une inflammation du sympathique (système nerveux périphérique) du ventre s'était déclarée. Des fentes se voyaient dans les boursouffures. Un cérat et un cataplasme et un cataplasme furent appliqués, et une diète stricte, avec eau sucrée, fut prescrite.

M. Dessimont voulut rentrer dans sa famille, au petit village de Chomelix, situé à 14 km du Puy (3). Avant qu'il ne parte, je lui ai recommandé de laisser son bras saigner, en cas d'inflammation, et de demander au chirurgien un compte-rendu détaillé de tout ce qu'il allait faire. Je l'ai encore interrogé plusieurs fois au sujet de l'incident, pour vérifier qu'il disait l'exacte vérité. Ses réponses correspondaient à ce qu'il m'avait dit auparavant. Lorsque je l'ai quitté, il portait les mêmes vêtements que le jour de l'accident, lesquels n'étaient absolument pas brûlés, en aucune façon.

Comme je désirais d'autres informations, soucieux de ne pas être victime des apparences, je me suis rendu à la résidence où l'incident s'était produit. Là, j'ai questionné tous les témoins. Leurs réponses ont été tellement sincères, qu'il m'a fallu admettre que M. Dessimont avait été victime d'un de ces phénomènes de CSH qui défient la raison. Vingt-deux jours après cette affaire, j'ai eu l'opportunité de

me rendre à Chomelix. Je tenais à voir M. Dessimont, que j'ai trouvé en condition relativement bonne. Il n'avait pas eu à laisser saigner son bras, et l'inflammation avait été modérée. Une suppuration s'était produite, et plusieurs doigts étaient sains. Le médius et le poignet droit étaient encore à soigner. On pouvait distinguer un petit ulcère très sombre, mais la victime n'avait pas de fièvre, et avait bon appétit.

Au début de juin, M. Dessimont revint au Puy, en parfaite santé. De larges cicatrices étaient visibles sur ses doigts et poignets. L'une d'elles gênait l'articulation du petit doigt de la main gauche. Plusieurs ongles avaient disparu, ou étaient prêts à tomber (4). L'un d'eux avait été brûlé jusqu'au vif, et ne devrait pas repousser.

Que de questions se posent ! Si les flammes n'ont été observées qu'aussitôt après que la veste du frère de M. Dessimont ait pris feu, nous pouvons raisonnablement penser qu'elles ont été causées par le soufre qui brûlait, et qui s'est collé aux mains. Toutefois, elles ont persisté, en dépit d'immersions prolongées dans l'eau froide (...), et ont duré toute une nuit. Elles étaient assez brillantes pour étonner les témoins, et faire dire à Mme Ginhoux qu'elles brûlaient comme des chandelles. Donc cette explication ne tient pas.

Quand M. Dessimont est arrivé à mon domicile, j'ai pu voir une sorte de vapeur ou de fumée. Je dois signaler cependant que j'ai tenu une chandelle à la main, tout comme ma bonne, et que cela avait affaibli la flamme. Or elle était plus brillante au domicile du frère de M. Dessimont, probablement parce qu'elle était beaucoup plus vive, alors que la lumière de la chandelle dans la pièce était plus faible, la mèche étant couverte par le soufre. Qu'est-ce qui a provoqué la combustion ? L'hydrogène ? Qu'est-ce qui aurait pu produire de l'hydrogène ? Nous ne pouvons pas accuser les mauvaises habitudes de la victime, qui ne buvait pas d'alcool ; ni son âge, car il n'avait que 24 ans, ni un état général d'asthénie, car il est rarement malade, et se trouvait en parfaite santé quand l'accident est survenu.

Pourquoi le gaz s'est-il accumulé seulement dans les mains, où la peau est plus épaisse ? Si c'était du gaz, pourquoi les mains n'ont-elles pas gonflé ? Pourquoi ce gaz n'explose-t-il pas quand il prend feu ? Peut-on dire que c'était de l'électricité ? Non, bien évidemment : malgré toutes les merveilles qu'elle peut produire, je ne pense pas qu'elle puisse causer un pareil phénomène. »

deuxième cas :

celui de M. Renateau, en 1821

Ce cas a été observé par le Dr Moulinié et exposé dans une lettre à Jules Cloquet, publiée dans

le *Nouveau Journal de Médecine*, décembre 1822, vol. 15.

« Le 15 septembre l'année dernière (donc en 1821), M. Renateau, un maréchal ferrant de Loignan, village situé à 13 km de Bordeaux (5), retournait à son domicile en compagnie d'une adolescente, portant sur son épaule un bâton au bout duquel il avait accroché son veston, car il faisait très chaud. Cela se passait dans l'après-midi, vers quatre heures.

Cet homme se trouvait à une trentaine de mètres de chez lui, sur un sentier désert, à l'écart des autres habitations, quand soudain il sentit une forte douleur dans l'index de sa main droite. Ce doigt commença à lui procurer des picotements, puis il prit feu en dégageant de la fumée.

De son pouce et du médius réunis, il tenta d'étouffer la flamme, mais les extrémités de ces deux doigts s'enflammèrent à leur tour. Il voulut éteindre ses trois doigts et les pressant et les frottant sur son pantalon, qui prit feu en deux endroits. Il eut alors l'idée de mettre sa main dans la poche droite de son pantalon, mais elle devint aussitôt la proie des flammes.

Rapidement, il retira sa main de la poche, et enfonça les trois doigts en feu dans la paume de sa main gauche. Peine perdue : le feu la gagna.

Renateau se rua chez lui, et cria à son épouse de lui apporter très vite un seau d'eau froide. Elle crut à une plaisanterie, mais lui apporta quand même le seau demandé, et il plongea ses mains dedans. Quand il les retira, les flammes réapparurent sur ses doigts. Il demanda qu'on lui apportât de la bourbe d'une meule, sachant que c'était la meilleure façon connue de traiter les brûlures. Mais rien n'y fit, les flammes persistaient. Une voisine très pieuse, qui se trouvait là, dit à Renateau : « La foi peut vous sauver, croyez-moi. Mettez vos mains dans de l'eau bénite ». Elle alla en chercher dans un seau, et quand la victime mit ses mains dedans, les flammes cessèrent.

Un responsable local fut informé de ce fait extraordinaire, et rédigea un rapport qui fut envoyé au Préfet et au Maire de Bordeaux. Par la suite, j'en reçus copie à l'hôpital de Saint-André.

Ayant des doutes sur l'authenticité de cette affaire, tout comme sur la réalité des CSH et de toutes les choses prétendues miraculeuses, je décidai de me rendre à Loignan, afin de faire toute la lumière sur ce cas inhabituel. J'ai rencontré Renateau, un homme bien charpenté, sobre, et non un buveur impénitent. J'ai parlé avec plusieurs personnes qui avaient été témoins de l'événement. J'ai examiné scrupuleusement les brûlures, qui consistaient en une sorte de tuméfaction de l'épiderme sur l'index et le pouce droits, une grande fente autour de la troisième phalange du médius sur le même côté, et des fentes à l'intérieur du médius et

de l'index gauches, de 2,5 cm de diamètre. Du pus se formait sous la peau enflée. J'ai examiné le pantalon, et relevé l'empreinte de deux doigts ; la poche de coton où il avait mis sa main enflammée : elle était trouée et brûlée. Tous les gens qui m'ont donné des informations étaient francs et sincères. Je n'ai pas suspecté un subterfuge, car aucun intérêt ne le justifierait. Je suis resté convaincu de la réalité de la combustion, mais comme chacun des témoins attribue l'extinction du feu à l'eau bénite, j'ai fait une enquête sur ce point. Renateau a dit qu'il s'était senti soulagé quand il a plongé ses mains dans l'eau du seau ; il pensait que le feu se serait éteint sans l'eau bénite. Finalement, il m'a dit que le feu était parti dans sa main droite avant qu'on n'apportât l'eau bénite, ce qui prouve que le feu se serait arrêté dans l'autre main. L'eau bénite n'aurait agi que comme un moyen secondaire pour achever l'extinction du feu. »

conclusion de M. Richond des Brus

Dans ce compte-rendu, comme dans le précédent, la combustion ne concerna que les mains, et elle a été arrêtée par des bains froids. Les lésions ont été superficielles, bien que le feu ait duré assez longtemps. Cependant,

- Dans le cas de Renateau, la combustion fut spontanée ; dans celui de Dessimont, elle fut provoquée par un contact avec un objet en feu.
- Dans le cas Renateau, les vêtements touchés furent brûlés ; chez Dessimont, la combustion fut confinée à la chair, et ne se propagea pas aux habits.
- Toujours dans le cas Renateau, le feu prit dans une main et se répandit dans l'autre. Dans celui de Dessimont, il se développa sur les deux mains en même temps.

Il existe donc quelques différences entre les deux incidents. On ne saurait soutenir l'idée que les deux sujets présentaient des dispositions aux brûlures sur les seules mains, brûlures déclenchées par une cause inconnue dans le cas Renateau, et par le contact avec un objet enflammé, dans celui de Dessimont. La combustion elle-même défie toute explication rationnelle. (...)

Dans les deux cas, les dommages ont été limités, alors que dans d'autres, c'est la moitié du corps qui a été calcinée. N'est-il pas évident que les différences sont seulement de degré, et que le phénomène, dans les deux cas, est le même ? Je pense qu'en dépit du travail de médecins compétents, l'origine, la nature et la cause des combustions complètes ou partielles restent enfouies dans une profonde obscurité, et que la vérité à leur sujet reste à découvrir. Oserons-nous tenter de résoudre ce problème en apparence insoluble ? Devons-nous entrer dans une arène où tant d'athlètes agiles ont

peiné sans obtenir le moindre résultat? Non, Messieurs, nous ne devons pas avoir peur d'avouer notre ignorance. Nous ne pouvons pas avancer une théorie rationnelle satisfaisante. Plutôt que de donner libre cours à notre imagination, et émettre des idées qui pourraient contredire les observations, nous pensons qu'il est préférable de garder le silence. Nous devons admettre que la nature possède encore des milliers de secrets, et que la médecine, bien qu'elle progresse à pas de géants, n'a pas encore atteint le degré de perfection auquel elle parviendra un jour ». (6)

note de Jean Sider

Le feu qui produit les CSH n'a strictement rien à voir avec un feu ordinaire, car il n'est pas naturel et obéit à une physique inconnue de nos scientifiques. D'une part, il n'a nul besoin d'un feu banal pour se déclencher (cas Renateau). D'autre part, ce "feu" des CSH semble ne brûler que ce qu'il veut brûler. Hormis les victimes humaines, les dégâts matériels, dans les maisons ou les appartements, sont mineurs et limités à la périphérie immédiate du corps. Nous verrons dans la seconde partie, consacrée aux cas mortels, que d'une manière quasi générale, la moitié supérieure du corps est entièrement calcinée, les jambes sont en grande partie intactes (de même que les bas ou chaussettes, ainsi que les chaussures). Le

19 juin 1888, on retrouva un vieux soldat anglais entièrement brûlé dans une grange à foin, mais le foin sur lequel il était couché n'était même pas noirci. Comment le feu qui a brûlé à mort cet homme n'a-t-il pas mis le feu au foin et à la grange ? (7)

1 : Rappelons que le second tome de *La Grande Mystification* est paru en 2012 aux éditions Le Temps Présent, dans la collection Enigma (JMG Editions, 8 rue de la Mare, 80290 Agnières). Il porte le sous-titre : « Des forces intelligentes inconnues ? ».

2 : Nous ne sommes pas parvenus à localiser ce village dans les environs du Puy-en-Velay. Il reste à vérifier s'il existe un lieu-dit portant ce nom. En revanche (voir note 3), Chomelix existe bien, au nord du Puy. (NDLR)

3 : Chomelix se trouve au nord du Puy, mais à une trentaine de kilomètres, sur la D1 qui relie Bellevue-en-Montagne à Craponne-sur-Arzon.

4 : Au moins un cas de ce genre a été enregistré en ufologie, à la suite d'une RR3 survenue à Vernosc-lès-Annonay, le 12 octobre 1954 : voir LDLN 339, p. 4.

5 : On trouve sur les cartes actuelles une localité du nom de Lignan, à quelques kilomètres à l'est de Bordeaux, entre Sadirac et Fargues-St-Hilaire.

6 : source : *Fortean Times* n° 50, été 1988, "Hands on Fire", pp. 52 à 55.

7 : Fabre, pp. 26 et 27

à suivre...

anciens numéros

96 numéros consécutifs de LDLN (303 à 398), couvrant la période fin 1990 – début 2010, restent disponibles, par multiples de 6, à un tarif incroyable, mais vrai. Port compris pour envoi en France métropolitaine uniquement (1).

6 numéros : 18 euros	30 numéros : 42 euros	54 numéros : 62 euros	78 numéros : 81 euros
12 numéros : 28 euros	36 numéros : 46 euros	60 numéros : 67 euros	84 numéros : 86 euros
18 numéros : 34 euros	42 numéros : 51 euros	66 numéros : 71 euros	90 numéros : 90 euros
24 numéros : 38 euros	48 numéros : 57 euros	72 numéros : 76 euros	96 numéros : 95 euros

Il vous suffit de nous indiquer, par courrier postal, la liste des numéros que vous désirez, accompagnée de votre règlement par chèque ou mandat cash à l'ordre de Joël Mesnard, sans autre indication.

Tous les numéros postérieurs au 398 restent disponibles, au prix unitaire de 6 euros. Port compris pour la France métropolitaine uniquement.

Sept numéros antérieurs au 303 (200, 217-218, 223-224, et 295 à 298, ainsi que les Contact Lecteurs de juillet 1972 et novembre 1972 sont encore disponibles, au prix unitaire de 3 euros

1 : Pour Envoi vers les DOM TOM, les pays de la communauté européenne, la Suisse et les autres pays, prière de nous contacter par courrier postal ou par message sur notre site ldln.fr, pour connaître les prix.

OVNIS EN CORSE

Deux très bons livres sur les apparitions d'ovnis en Corse ont été publiés, l'un en 2011, et l'autre cette année, par les éditions Anima Corsa, dont l'adresse postale est : 5 bd Hyacinthe de Montera, 20200 Bastia (1). Leur auteur est Christophe Canioni.

Le premier de ces livres a pour titre *Ovnis dans le ciel corse*. La première moitié de l'ouvrage est consacrée à une présentation du phénomène, destinée surtout à un public non averti. La seconde est pour nous plus intéressante, puisqu'elle expose de nombreuses observations, pour la plupart inédites.

L'autre livre, *Ovnis : enquête et témoignages inédits en Corse*, offre un panorama plus complet encore de la question. Ces deux livres sont d'autant plus utiles que l'on ne savait auparavant que peu de choses sur les cas corses. Il est clair, désormais, que le phénomène est très présent dans l'île, et qu'il y présente les mêmes aspects, les mêmes caractéristiques que sur le continent.

Ces deux livres sont remarquablement illustrés par des dessins qui en rendent la lecture agréable et facile.

1 : e-mail de l'auteur : christophe.canioni@wanadoo.fr
téléphone : 04 95 31 37 02

UNE FORD MUSTANG TOUTE CABOSSEE

Jean-Claude Dufour nous expose une nouvelle affaire de dégâts matériels qui auraient été causés par un ovni :

« Depuis des décennies, de mystérieuses lumières se poursuivent dans le ciel, voire au ras des arbres, dans les Brown Mountains, en Caroline du Nord. Les curieux ne manquent pas de s'y rendre. A ce jour, aucune explication n'a été apportée au phénomène, qui selon les experts n'est pas d'origine tectonique.

Le 7 septembre 2013, un couple venant de Greenville, Caroline du Sud, s'est rendu sur les lieux dans l'espoir d'observer les évolutions de lumières volantes. A bord d'une Ford Mustang de couleur noire, ils disent avoir été pris en chasse par un ovni qui les a attaqués alors qu'ils roulaient près de Morgantown (Caroline du Nord, 14 000 habitants). Selon les victimes, leur véhicule a été percuté volontairement par un ovni qui les survolait. La voiture a reculé sous les chocs violents infligés par l'engin non identifié. Dès l'ovni disparu, le couple s'est rendu, tant bien que mal, au bureau du sheriff de Morgantown. Les policiers ont déclaré n'avoir jamais rien constaté de semblable ; le sheriff précise : « *On dirait que cette voiture est passée sous un marteau géant. C'est la première fois que je vois ça* ». L'examen des profondes entailles dans la carrosserie ne révèle aucune trace de peinture d'un autre véhicule. La

partie arrière de la Ford Mustang présente des griffures importantes entamant le métal. La vitre arrière a été pulvérisée ».

TROU CYLINDRIQUE

Grâce à M. Georges Magne, nous avons pu examiner, en août, un trou cylindrique, à axe vertical, de 13 cm de diamètre et de 60 cm de profondeur, qui a été découvert fin juin sur une pelouse d'une propriété de La Jonchère-Saint-Maurice, en Haute Vienne.



Rien ne permet de comprendre la présence de ce trou, très net et dont le volume avoisine 8 litres. Aucune trace de pas n'était visible sur la pelouse, quand ce trou a été découvert, et la terre extraite avait totalement disparu. Comme il faut bien, malgré tout, tenter de trouver une explication, Georges Magne imagine que quelqu'un ait pu venir récupérer une boîte cylindrique préalablement enterrée. Mais rien ne confirme cette hypothèse.

On a constaté début septembre qu'un vieux chat noir, âgé de 17 ans et atteint d'une grave maladie (calcivirose avec perforation entre le voile du palais et les fosses nasales), venait passer quasiment tout son temps, le jour, à côté de ce trou... Comprenez qui pourra...

PANTHERE NOIRE ESPAGNOLE

Mme Françoise Soubeyran a noté une très brève information dans *Sud-Ouest* du 24 août 2013 :

A Berja, en Andalousie, on a aperçu un grand félin noir. Les recherches n'ont donné aucun résultat.

LE 200 EST DE RETOUR, LE 302 DISPARAIT

Les amateurs de numéros anciens noteront (voir p. 33) que le numéro 302 est maintenant épuisé (lui aussi...). Mais le 200 fait son retour dans la liste.

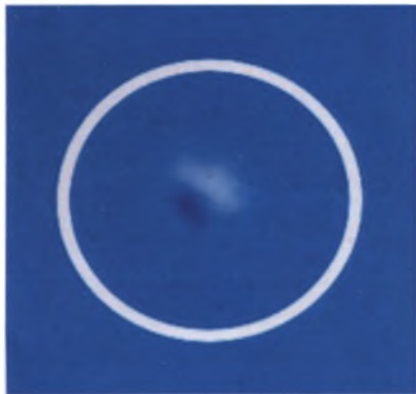
JESSE MARCEL JUNIOR

Le principal témoin encore vivant de l'affaire de Roswell, l'homme qui affirmait avoir vu les débris, au domicile de ses parents, est décédé le 24 août 2013, à l'âge de 76 ans. Il était médecin et pilote d'hélicoptère.

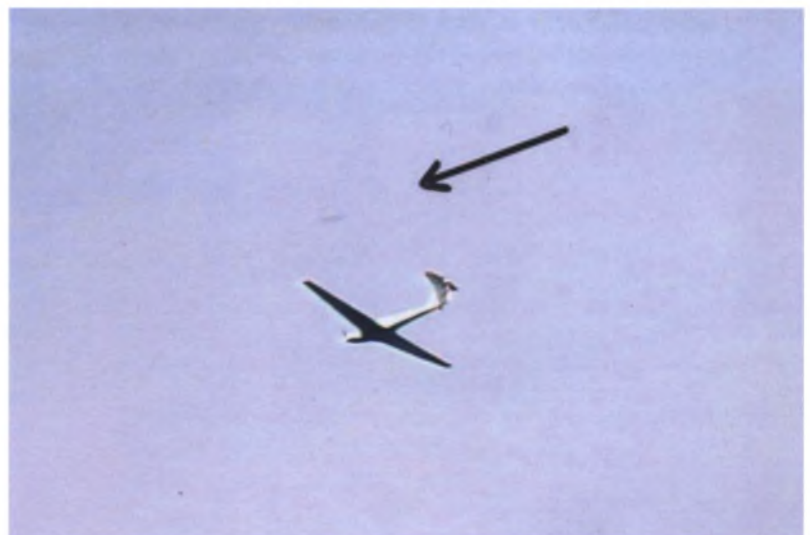


Le "boomerang" de notre page de couverture a été pris par Stéphane Brignone le dimanche 5 mai 2013, à 8 h 22 du matin (voir p. 24). Il s'agit, une fois de plus, d'une photo-surprise, rien n'ayant été remarqué sur le moment. Il en va de même pour cet autre "boomerang" qu'il a obtenu le vendredi 14 juin 2013, à 10 h 46 du matin, en photographiant un Tigre qui passait (voir p. 26). Sur le cliché ci-dessous, pris une fraction de seconde plus tard, on distingue encore une anomalie, mais dans laquelle on ne reconnaît plus cette forme : ce n'est plus qu'une petite tache grise.





La plupart des photos-surprises ne révèlent leurs anomalies que lorsqu'on les agrandit fortement sur ordinateur. M. Paul Reydet nous en offre un exemple avec cette photo prise dans le pré-parc de la Vanoise, en Haute Tarentaise, le 24 octobre 2012 à 9 h 43. Appareil numérique 12 mégapixels, optique 28 mm, f 2,8 fixe, réglage manuel, sensibilité 200 iso, diaphragme 8 ; vitesse 1/ 350 s.



autre exemple avec (à gauche) ce planeur photographié entre Tourrettes et Fayence, le 25 mai 2013 à 14 h 21 : une anomalie de ce genre risque fort de passer inaperçue, si on n'agrandit pas fortement l'image. Ci-dessus : près de ce moto-planeur (au-dessus de Bauduen, partie sud du lac de Sainte-Croix, 7 juin 2013, 15 h 42) l'anomalie est bien plus évidente, mais l'image a déjà été fortement agrandie.

photos Stéphane Brignone